

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Archi
1882
Par
1882

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il ne les
ait oubliées.”

CHARLES NODIER.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE

19^{ème} à 24^{ème} Livraison

QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DES “NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES”

1882

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

1. A l'Océan (poésie) S. P.
2. Un homme désappointé..... ERNEST GAGNON
3. Méditation (poésie)..... T. G.
4. Les Sablons (Ile de Sable) J. C. TACHÉ
5. Montcalm et le Canada..... THOS CHAPAIS
6. Table des matières de l'année..... 1882.

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Revue littéraire paraissant mensuellement par livraisons de
48 pages

ABONNEMENT - - - \$3.00 par année.

PROPRIÉTAIRE ET ADMINISTRATEUR :

LOUIS H. TACHÉ,

P. O. Boite 945,

Québec.

A L'OCEAN

Océan, que vaux-tu dans l'infini du Monde ?
Toi, si large à nos yeux enchainés sur tes bords,
Mais étroit pour notre âme aux rebelles essors,
Qui du haut des soleils te mesure et te sonde ;

Presque éternel pour nous plus instables que l'onde,
Mais pourtant, comme nous, œuvre et jouet des sorts,
Car tu nous vois mourir,—mais des astres sont morts,
Et nulle éternité dans les jours ne se fonde.

Comme une vaste armée où l'héroïsme bout
Marche à l'assaut d'un mur, tu viens heurter la roche,
Mais la roche est solide et reparaît debout.

Va, tu n'es cru géant que du nain qui t'approche :
Ah ! je t'admiraïs trop, le ciel me le reproche,
Il me dit : Rien n'est grand ni puissant que le Tout !

S. P.

UN HOMME DÉSAPOINTÉ

J'ai rencontré, il y a sept ou huit ans, un jeune Français qui était parti de Paris dans l'unique dessein d'aller faire la chasse au buffalo. Le long du voyage, à bord du paquebot, il s'était occupé à fourbir sa carabine ; en arrivant à Halifax, il crut entendre des beuglements se mêler au bruit des vagues de la mer, et voir des troupeaux de bœufs sauvages s'enfuir dans la brume.

Une fois débarqué, il apprit qu'il n'était pas encore dans le pays du buffalo et qu'il lui fallait gagner l'ouest.

Arrivé à Québec, à sept cents milles de Halifax, il demanda à voir " l'ennemi, " mais on lui dit que " l'ennemi n'était pas là " ; qu'il lui fallait d'abord se rendre à Quinipeg, à dix-neuf cents milles de distance, puis qu'il aurait encore trois ou quatre cents milles à faire avant d'atteindre les buffles des Prairies.

Après m'avoir raconté son désappointement, le gai Parisien, baissant un peu la voix et du ton le plus comique :

— Dites-le moi franchement, fit-il : le buffalo, ça existe-t-il ? ça a-t-il jamais existé ?

— Certainement, lui dis-je ; mais il n'y en a jamais eu ici. En revanche, vous pourrez trouver des caribous et des orignaux non loin de Québec. La chasse à l'orignal a aussi ses charmes. Les "jongleurs" d'il y a trois siècles—passez-moi une réminiscence—promettaient aux Sauvages un paradis de leur choix et

".....Leur montraient dans la mort une vie immortelle
Où leur âme suivrait une chasse éternelle
D'énormes caribous et d'orignaux géants !....."

Mais si vous tenez absolument aux buffles, prenez patience : avant deux mois vous les aurez atteints. Seulement ne les exterminiez pas tous ; épargnez-en quelques-uns pour conserver l'espèce ; contentez-vous d'un chiffre de victimes assez rond pour étonner vos amis de la rue Vivienne.

Car, après tout, étonner ses amis, c'est là l'important. A quoi servirait à un Français de traverser l'océan, si, rendu ici, au milieu d'une société française, comme au point de départ, il ne pouvait pas au delà, et se contentait des promenades pleines de sécurité relative de notre terrasse Frontenac pour charmer ses loisirs ? De retour chez lui, qu'aurait-il d'extraordinaire à raconter ? Les choses qui concernent notre existence nationale ne sauraient intéresser que les esprits élevés ; or, les esprits élevés sont toujours le petit nombre. On lui dirait : Ce n'était pas la peine d'aller si loin pour rencontrer des femmes aimables et des hommes qui fument ; pour voir des équipages et des chemins de fer ; des salons meublés.

à la Louis XV et des rues éclairées au gaz : nous avons tout cela ici.

Décidément, nous sommes, en ce pays, trop européens pour les Européens. Les Parisiens ne nous trouvent guère d'autre cachet que celui de tous les provinciaux ; comme types et comme caractères, le plus hardi pionnier de la Ouiatchouane et le membre le plus zélé de la Société Saint-Jean-Baptiste seraient cotés moins haut à la Bourse (toujours rue Vivienney) que le plus anodin des Peaux-Rouges ou même qu'un simp^{le} Bois-Brûlé.

— On me dit, reprit mon jeune voyageur, que la seule province de Québec a un territoire presque aussi étendu que celui de la France, et que le Canada entier a plus de douze fois la superficie de mon pays. Cela est-il exact ?

— J'ai justement sur mon carnet la réponse à votre question. La superficie du Canada — provinces et territoires — est d'environ 3,320,000 milles carrés, dont 700,000 milles sont couverts d'eau. La superficie de la province de Québec est de 193,355 milles carrés ; celle de la France est de 211,750 milles carrés. Le Canada entier a donc, en effet, plus de douze fois la superficie de la France ; et je suis heureux de pouvoir vous dire qu'au parlement fédéral, — parlement dont l'action s'étend sur tout cet immense pays, — le français est la langue officielle aussi bien que l'anglais. Les premiers blancs qui ont parcouru les différentes provinces du Canada

sont des missionnaires et des pionniers français, et les vastes territoires du Nord-Ouest voient se répéter dans notre siècle, par des Canadiens et par des Français, le grand œuvre des anciennes missions de la Nouvelle-France et du pays des Hurons. Vous allez partir pour l'Ouest et parcourir des centaines et des centaines de lieues; des missionnaires et des voyageurs français ont fait autrefois ce long voyage, en canot d'écorce et à pied, au milieu d'ennemis aussi rusés que cruels, et alors que les vastes régions qu'ils traversaient étaient entièrement inconnues des blancs. Quand vous penserez à cela, vous ne serez pas tenté de vous plaindre de la poussière des chemins de fer.

Le jeune et aimable Parisien, qui rêvait toujours au buffalo, finit par s'éprendre quelque peu de Québec et des Canadiens-français. Il revint un soir de Lévis, enchanté du paysage grandiose que l'on découvre de ces hauteurs, d'où le regard embrasse, d'un seul coup d'œil, le promontoire, la citadelle et la ville de Québec, la rade couverte de centaines de navires, le confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, l'île d'Orléans, la chute de Montmorency et la chaîne des Laurentides.

Il me parla des hommes et des choses avec un certain enthousiasme. Il avait eu la bonne fortune de tomber sur un cocher intelligent qui lui avait donné ses opinions, à lui, sur la politique française.

— On a fait une bévée à Versailles, avait dit ce

cocher. On n'aurait jamais dû invalider l'élection de M. de Mun. J'espère bien que les électeurs de Pontivy vont le réélire d'emblée (textuel.)

Il faut avouer que tous nos cochers ne sont pas de cette force-là. Il n'est rien comme habiter les hauteurs pour voir ce qui se passe au loin.

Une visite aux Hurons de Lorette laissa notre touriste assez froid, ou plutôt lui fit éprouver une nouvelle déception.

Les Français sont peut-être les seuls Européens qui aient su civiliser véritablement les Sauvages. Parmi ces derniers, ceux qui habitent la province de Québec et qui vivent de la vie nomade, savent tous lire la prière et chanter le plain-chant. Ils ne connaissent pas les autres sciences qui s'enseignent dans les écoles ; mais, possédant les pièces d'or, ils peuvent se passer des gros sous et de la menue monnaie, et ils sont, en définitive, plus avancés que bien des savants. Ceux qui sont fixés dans des villages ont des écoles régulières et vivent de la vie civilisée.

Les Iroquois, les Abénaquis, les Montagnais, les Micmacs et les Maléchites ont conservé leurs langues respectives, tandis que les Hurons ne parlent plus le huron mais chantent seulement dans leur langue des chants qu'ils ne peuvent comprendre.

Mon jeune voyageur, qui avait déjà fait la moue en apprenant que le principal chef huron portait un

nom français, fut complètement révolté lorsqu'il entra dans la maison de ce dernier. On le fit passer dans un salon parfaitement meublé. Au lieu de le faire asseoir sur une bûche, comme il s'y attendait, on lui offrit un fauteuil en acajou, couvert en crin, et au lieu de lui faire entendre le chant des "festins à tout manger" avec accompagnement de *chichigouane*, une jeune fille exécuta pour lui, sur le piano, le "Miserere" du *Trouvère* !

La nostalgie du buffalo le reprit ; il n'attendit pas la saison de la chasse aux orignaux, mais nous dit bientôt adieu en répétant, non sans un grain de coquetterie, et en grasseyant très fort : *The Far West for ever* !

ERNEST GAGNON.



MÉDITATION

... Ce monde où les meilleures choses
Ont le pire destin.

MALHERBE.

Virginité du cœur, hélas ! sitôt ravie !
Songes rians, projets de bonheur et d'amour,
Fraîches illusions du matin de la vie,
Pourquoi ne pas durer jusqu'à la fin du jour ?

Pourquoi ?... Ne voit-on pas qu'à midi la rosée
De ses larmes d'argent n'enrichit plus les fleurs,
Que l'anémone frêle, au vent froid exposée,
Avant le soir n'a plus ses brillantes couleurs ?

Ne voit-on pas qu'une onde, à sa source limpide,
En passant par la fange y perd sa pureté ;
Que d'un ciel d'abord pur un nuage rapide
Bientôt ternit l'éclat et la sérénité ?

Le monde est fait ainsi : loi suprême et funeste !
Comme l'ombre d'un songe au bout de peu d'instant
Ce qui charme s'en va, ce qui fait peine reste :
La rose vit une heure et le cyprès cent ans.

T. G.

LES SABLONS

(ILE DE SABLE)

La main de Jéhovah..... me déposa
dans une plaine remplie d'ossements.....
Il me dit : — Fils de l'homme, penses-tu
que ces os puissent revivre ? Je ré-
pondis : — Seigneur Dieu, vous savez.

EZÉCHIEL.

I

PROLOGUE

A l'époque des navigations du seizième siècle au-
tour des côtes de l'Amérique du Nord, l'île de Sable
s'appelait " Sablon " ou " Les Sablons ". Dans le
rapport de l'expédition de Sir Humphrey Gilbert,
dont il sera parlé ci-après, on lit : — " Sablon git au
large du Cap Breton, environ 25 lieues. " Dans le
mémoire de Richard Clarke, l'un des pilotes de la
même expédition, on fait mention de cet endroit, en
se servant des termes suivants : — " L'île de Sablon
ou l'île de Sable ".

C'est un point à peine perceptible dans l'immensité de l'Océan que cet étroit îlot. A quelques lieues seulement de distance, il demeure caché sous l'horizon. Quand, de plus près, on le découvre, se profilant sur l'azur du ciel, au-dessus du niveau de la mer, il ressemble à l'un de ces bancs de brume qui surgissent de l'onde, pour se dissiper bientôt.

Malgré cette apparente insignifiance, l'Île de Sable est un endroit célèbre, si mal affermie qu'elle soit sur ses assises mouvantes. La réalité et la fiction, l'histoire et la légende l'ont consacrée terre classique des sombres catastrophes, des colonisations singulières et des apparitions merveilleuses.

Parfois brûlée par le soleil et les reflets ardents d'une mer calme et lisse comme un miroir, fréquemment enveloppée de brouillards, souvent inondée de pluies torrentielles, d'ordinaire battue des vents et des tempêtes, cette île, étrange par sa position, par sa structure, par sa forme, et non moins étrange par ses annales, se présente à l'idée du penseur, de l'historien, du poète, du conteur, avec le prestige d'une poésie sauvage et saisissante.

Nulle plage d'égale étendue n'a vu tant de naufrages et de sinistres. — C'est l'Ossuaire de l'Atlantique ! — Sa pensée rappelle la vallée des os de la vision d'Ezéchiel : " Et il y en avait beaucoup dans cette plaine, " dit le prophète.

Plusieurs écrivains des trois derniers siècles se

sont occupés de l'Île de Sable. Remontant aux époques antérieures, on a cru trouver une allusion à cet atterrissage dans les Sagas des Scandinaves : il y est dit que Biarn Hériulfson, l'islandais, étant à la recherche de son père Hériulf parti pour coloniser le Groënland, en l'an 986, fut dévoyé vers le Sud par des vents continus soufflant du Nord ; ainsi poussé, il eut successivement connaissance de terres inconnues, sans aucun doute la Helluland (Terre des pierres plates), Terre neuve, la Markland (Terre des bois), l'Acadie, et enfin d'une terre de sables, qu'on suppose être les Sablons.

Les sources de ce qu'on peut appeler, par comparaison, l'histoire ancienne de l'Île de Sable, se trouvent dans les écrits et collections de Thévet, d'Hakluyt, de Champlain, de Lescarbot, de Bergeron, de Winthrop, de Sagard, de Jean de Laët, de Leclercq, de Charlevoix et autres.

Les Lettres Patentes de colonisation, émanées par les Rois de France, François I^{er} et Henri IV, font mention spéciale de cette île, comme l'un des objectifs des entreprises qu'on voulait autoriser ; on y lit : — “ Sur les aviz donnez que aux isles et païs de “ Canada, Isle de Sable, Terresneuves et autres adjacentes, païs très fertiles et abondans en toutes “ sortes de commoditez, il y avait plusieurs sortes “ de peuples bien formez de corps et de membres et “ bien disposez d'esprit et d'entendement, qui vivent “ sans aucune connaissance de Dieu... poussé d'un

“ zèle et affection de l'exaltation du nom chrétien...
“ donné pouvoir... pour la conquête des dits pais...”

Les archives conservées à Rouen, contiennent aussi d'intéressants détails se rattachant à cette île. M. P. E. Gosselin en a publié d'importants extraits, en 1876, dans son ouvrage intitulé : — “ Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la Marine Normande et du Commerce Rouennais, pendant les XVI^e et XVII^e siècles.”

Les renseignements qui concernent les années plus voisines de nous, et le temps présent, sont contenus dans les documents officiels de la province de la Nouvelle Ecosse et dans les rapports annuels du Ministre de la Marine. Pour ce qui a trait à l'histoire anecdotique et légendaire, il faut avoir recours aux traditions acadiennes et néo-écossaises. Il est essentiel encore de consulter les ouvrages de M. Haliburton et le charmant opuscule intitulé “ *Sable Island* ” de M. le Dr Gilpin d'Halifax. M. W. Smith, Député-ministre de la Marine, a aussi publié, dans le “ *Nautical Magazine* ” de Londres (1873), un intéressant article sur le sujet.

La carte hydrographique de ces parages a été dressée à l'Amirauté anglaise, sur les données fournies par les officiers de l'exploration connue, dans le monde géographique, sous le nom de “ *Gulf Survey*.” Cette exploration, montée sur les petits bâtiments la *Gulnair* et la *Columbia*, a été dirigée successivement par MM. Orlebar, Bayfield et Shortland.

L'iconographie de l'Île de Sable ne paraît compter que quatre pièces, savoir :—une gravure, dans le genre panoramique, médiocrement exécutée d'après un croquis attribué au Colonel Desbarres, gouverneur du Cap Breton de 1783 à 1787, auteur d'un ouvrage sur les récifs et les phares de la Nouvelle-Écosse :— trois gravures qui accompagnent la brochure de M. le Dr Gilpin. La première de ces quatre pièces, aujourd'hui devenue d'une très grande rareté, représente un endroit de l'Île de Sable qu'on nomme " les mamelons," à cause des collines qui s'y rencontrent. Au pied de ces monticules se dresse un campement militaire; les costumes sont ceux de l'armée anglaise du milieu du dix-huitième siècle. Une troupe de chevaux et de bœufs libres occupent le premier plan, où est encore figuré un militaire, armé d'un lasso, dans l'action de lier un poulain sauvage. On croit, avec toute apparence de raison, que le campement représenté dans ce dessin est celui d'un détachement du 43^e régiment, naufragé à l'Île de Sable en 1761. Les trois autres gravures, bien exécutées, ont été faites d'après les dessins de M. Gilpin, dont le crayon semble rendre autant de sentiment et d'esprit que la plume. L'une des gravures en question représente le poste principal de secours, une autre la patrouille solitaire d'un gardien monté sur son petit cheval, la troisième l'opération du sauvetage de l'équipage de la goëlette américaine l'*Arno*, brisée au rivage, en 1846.

L'Île de Sable a fourni à M. Howe, l'un des hommes les plus éminents de la Nouvelle Écosse, le

sujet d'une ode, et à M. Emile Chevalier le sujet d'un de ses romans. Le poème de M. Howe est une imprécation dans laquelle, personnifiant l'île, il finit par la vouer aux gémonies de la mer. La traduction suivante des deux premières strophes peut donner une idée du lyrisme et de la manière de l'auteur :

— “ Noir Ilot de deuil ! — Justement mérites-tu ce nom,
 “ Car ils sont nombreux les pleurs que tu fais répandre ;
 “ Trop fameux pour tes perfidies et tes méfaits,
 “ Charnier de l'Atlantique — triste et désolé,
 “ Objet aimé de personne, redouté par tant de voyageurs, —
 “ Si, pour un moment, ma Muse plane
 “ Sur l'endroit où tes solitudes de sable sortent des flots,
 “ C'est afin d'entonner un chant d'horreur,
 “ Apre, comme les vagues que les tempêtes déchainent contre toi.

“ Les vents sont tes ménestrels — les agrès déchiquetés
 “ Des navires en détresse, touchés dans le silence des nuits,
 “ Les cordes choisies pour ta harpe — les cris des malheureux,
 “ Qui s'y cramponnent avec désespoir dans leur frayeur,
 “ Les sons qui depuis longtemps te délectent,
 “ Sombre enfant de l'Océan, dans tes festins de sang,
 “ Quand les cadavres mutilés, vus à la lueur lugubre du ciel,
 “ S'élèvent, sur les ondes gonflées, jusqu'à tes lèvres,
 “ Et que la mort, à l'aspect horrible, sourit à tes côtés !

Le roman de M. Chevalier, d'abord publié à Montréal, dans une revue ayant nom “ La Ruche ”, et plus tard, reproduit à Paris en un volume, est brodé sur le récit de l'expédition du marquis de la Roche, dont il sera bientôt question. En le lisant, on re-

grette de voir un si beau sujet traité avec si peu de naturel, de convenance et de vraisemblance. Il y a cependant, dans cet ouvrage, malgré ses défauts et en dépit d'une maussade faconde, un certain mérite d'invention : on pourrait comparer cette production à ces mécanismes, souvent ingénieux, mais compliqués et mis ensemble au mépris de toutes lois, qu'imaginent les inventeurs à la recherche du mouvement perpétuel.

II

GÉOGRAPHIE

L'Ile de Sable git sous le quarante-troisième degré de latitude Nord, confinant au quarante-quatrième, et sous le cinquante-neuvième degré de longitude Ouest du méridien de Greenwich, entrant dans le soixantième. Elle a la forme d'un croissant, ou plutôt d'un arc dont la corde se tend de l'Est à l'Ouest. La face concave regarde le Nord, faisant le vis-à-vis du Cap Breton. Sa longueur est d'environ vingt-cinq milles ; sa plus grande largeur n'atteint pas un mille et demi, et ne dépasse pas un quart de mille à son extrémité Est. On estime sa superficie à 16,000 arpents. L'endroit de la terre ferme le plus rapproché de l'île est le Cap Canceau, distant d'environ quatre-vingt-dix milles. Elle fait partie du territoire de la Confédération canadienne, province de la Nouvelle Ecosse, et se rattache, pour les fins administratives, judiciaires et autres, à la ville d'Halifax, avec laquelle elle est en constants rapports.

Les Sablons sont le point culminant et le seul émergé de ce système de soulèvements sous-marins qui constituent ce que les navigateurs ont nommé " Les Bancs ". Ces reliefs du fond de l'Océan Atlantique entourent les Côtes Sud-Est de Terre-Neuve, du Cap Breton et de la Nouvelle Ecosse. Commencant à l'Est, à plusieurs centaines de milles de Terre-Neuve, en haute mer, ils se succèdent, en s'avoisinant de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. On les nomme dans cet ordre, et cela depuis les temps antécolumbiens, alors qu'ils étaient fréquentés par les pêcheurs Normands, Bretons et Basques, on les nomme le Grand Banc, le Banc Vert, le Banc Saint-Pierre, le Banquereau, puis les Bancs d'Artimon, de Misaine, de l'Île de Sable, de Canceau, des Îlets, de Cézembre (dont les Anglais ont fait *Sambro*), de la Hève et de Saint-George. Ce dernier vient se confondre, à environ cent milles des Côtes des Etats de la Nouvelle Angleterre, avec le plateau d'atterrage qui longe toute la Côte Atlantique des Etats-Unis. On, comprend dans l'aire de chacun de ces bancs, tous les sondages qui ne donnent pas, en général, plus de soixante brasses de profondeur. Le courant froid des mers arctiques, qui baigne ces parages, en fait, avec le Golfe Saint-Laurent dont le fond affecte une disposition analogue, les plus riches pêcheries du monde entier.

A part cela que l'Île de Sable est le point culminant et seul découvert du système, il arrive que le voisinage immédiat de ce haut relief présente encore les endroits les moins profonds qui se rencontrent

sur les bancs. A chaque extrémité de l'île, les sables soulevés forment deux prolongements, qui en continuent la courbure, et qu'on nomme les barres. La barre de l'Est assèche, à l'eau basse, jusqu'à près de quatre milles au large et se termine par un plateau sous-marin entre coupé de fosses, sur lequel l'eau mesure de trois à quinze brasses de profondeur. La barre et le plateau réunis s'étendent à une distance d'environ quinze milles, avant d'atteindre l'eau profonde qui indique la déclivité terminale du banc. La barre de l'Ouest offre les mêmes dispositions, à ces différences près, qu'elle n'assèche que sur une étendue de moins d'un mille et que l'eau profonde se trouve à une bien plus grande distance de l'île. Le talus du remblai est beaucoup plus raide au Nord et à l'Est qu'il ne l'est au Sud et à l'Ouest. Le tassement s'étant fait, dans le sens général, de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est Sud-Est, l'île et ses barres se trouvent à occuper l'extrémité Est du banc.

Une belle grève, de plusieurs arpents de large, entoure l'île; mais, à une petite distance du rivage, se rencontrent des rangées de rides de sable, soulevées parallèlement à la côte, sur lesquelles le ressac est très fort, ce qui rend l'abord difficile par un vent frais, périlleux par un gros temps et à peu près impossible dans une tempête. Sur la rive Nord, visant le Cap Breton et la Nouvelle Ecosse, le mouillage par les cinq brasses se rencontre à moins d'un mille du poste principal, au centre de l'île. La ligne des quinze à vingt brasses suit à peu près la corde de l'arc de l'extrémité d'une barre à l'autre, arrivant

aux plateaux qui les terminent : cette ligne est distante d'environ six milles du centre de la courbure.

On a remarqué qu'il s'est fait un travail, graduel mais lent, d'érosion de la partie Ouest au profit de la partie Est de l'île, comme si le tassement tendait à la déplacer dans cette direction, par l'action séculaire de forces encore agissantes.

...Le Capitaine (depuis amiral) Bayfield, dans un rapport à l'Hydrographe de la Marine (rapport inséré dans les documents parlementaires de la Nouvelle Ecosse, année 1851), disait alors que le travail d'érosion de l'extrémité Ouest de l'Île de Sable s'observait au moins depuis 1811, que, de 1828 à 1851, l'île avait été raccourcie de deux milles et la barre submergée de l'Ouest allongée d'autant. Depuis ce temps, cette partie de l'île s'est arrondie et le travail se continue sur une moindre échelle. Quand les forces étaient dans toute leur activité première, la poussée, dont le soulèvement a été le résultat, semble, comme on l'a déjà dit, avoir agi du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est, par refoulement et remblayage, les vents et les courants opérant de concert.

Le Banc de l'Île de Sable, dont l'île est le sommet, c'est-à-dire l'aire comprise dans les limites des sondages donnant moins que soixante brasses de profondeur, mesure à peu près cent cinquante milles dans le sens de son grand axe, de l'Est à l'Ouest, et environ cinquante milles, dans le sens de son petit axe, du Nord au Sud. Le tiers Est

du banc est beaucoup moins large que les deux tiers Ouest.

Les barres et les rides entourent la totalité de l'île d'une ceinture de brisants. Aussi, quand la tempête rugit, que les vagues se heurtent et se brisent, l'île toute entière semble comme enveloppée dans un blanc linceul de laines écumantes : c'est la toilette de gala des Sablons.

La carte de l'Amirauté anglaise donne quatre pieds aux grandes marées ordinaires ; les marées extrêmes doivent atteindre six pieds. Les vents dominants sont les vents d'Ouest et de Nord-Ouest. Les courants qui s'établissent, à notre époque, dans le voisinage immédiat de l'île étant très variables, comme direction et comme vitesse, sont par conséquent difficiles à déterminer : à l'extrémité des barres, ils courent quelquefois jusqu'à deux milles à l'heure.

La partie Ouest de l'île est la moins élevée. En certains endroits le pourtour est constitué par une falaise de pente abrupte, qui atteint quarante pieds et plus d'élévation au-dessus du niveau de la haute mer. Il se rencontre, de ci de là, des collines ou monticules de sable dont le plus haut sommet ne dépasse pas soixante-quinze pieds de hauteur.

Une partie notable de la superficie de l'île est occupée par une pièce d'eau salée, que les marins de long cours appellent tout simplement "Le Lac", les

habitants d'Halifax, " Le Lac Wallace ", du nom du commissaire de l'établissement de secours sous le régime local, et les Acadiens " Le Barachois ". Cette pièce d'eau, malgré la précarité apparente de son existence, maintenue qu'elle est par de faibles barrières de sable mouvant, paraît avoir toujours existé, de mémoire d'homme. Champlain, faisant une courte description de ces lieux, dit : — " Cette isle est éloignée de la terre du Cap Breton de trente lieues, " Nord et Sud... Il y a un petit lac... "

Le barachois, sis à la partie Ouest de l'île, mesure environ quatorze milles de longueur, sur une largeur qui atteint près d'un mille en certains endroits et seulement quelques arpents en d'autres. Sa superficie forme près du tiers de la superficie totale de l'île ; les deux autres tiers comprennent environ sept mille arpents d'excellents pâturages et quatre mille arpents que se partagent inégalement des arbustières, des marécages, des flaques d'eau douce et des sables nus arides.

Le lac n'est séparé de la mer, du côté du Sud, que par une étroite langue de terre qui mesure de trois à cinq arpents de largeur. Du côté Nord, la dune, ce mot est surtout employé par les Acadiens pour désigner les chaussées que la mer construit autour des barachois, la dune a des indentures très prononcées et mesure, en moyenne, un demi mille de largeur. Les barachois, d'ordinaire, communiquent directement avec la mer par des passages ou goulets : il en était ainsi du barachois des Sablons ; mais,

depuis quelques années, il n'existe plus de goulet, dans la levée de l'île de Sable. Dans les grandes tempêtes les vagues, fouettées par le vent, déferlent pardessus la dune, dans les endroits où elle se trouve le moins élevée et le moins large : elles font irruption dans le lac, dont elles renouvellent l'eau de mer, en y apportant des épaves et, quelquefois, jusqu'à des loups marins. Ces derniers s'accommoderaient assez de ce nouveau séjour, n'était de la chasse qu'on leur mène incontinent.

Le goulet qui faisait naguères communiquer le barachois avec la mer, occupait le côté Nord de la levée : profond de plusieurs pieds, il permettait aux barques de pêche et aux navires de faible tonnage de prendre refuge dans le lac, qui leur offrait l'asile d'un port aussi sûr qu'agréable à fréquenter. Une tempête, en bouleversant et transportant le sable, a fermé ce passage, faisant du coup prisonnières deux goëlettes américaines qui étaient venu prendre havre en cet endroit. Quelque bon jour, une autre tempête viendra, sans doute, ouvrir un nouveau goulet : sera-ce au Nord ? sera ce au Sud ? sera-ce un véritable goulet, ou bien une vaste brèche dans le cordon littoral de l'île ? Nul ne le sait ; mais, à tout événement, il est déjà trop tard pour les deux petits bâtiments captifs.

A son extrémité Ouest, le barachois est guéable ; ailleurs, il offre une profondeur d'eau qui varie de cinq à douze pieds. L'évaporation qui finirait par en réduire considérablement l'étendue, dans l'état

d'occlusion où il se trouve, depuis plusieurs années, est contrebalancée par le drainage d'une partie de l'île, qui s'y jette, et par les irrptions périodiques de la vague pardessus la dune.

L'intérieur de l'île est en contre-bas de son pourtour, sauf le cas de quelques élévations intérieures : il y a même des endroits du centre qui sont à quelques pieds audessous du niveau des grandes marées hautes ; ces endroits sont humides et présentent des mares d'eau douce, de petits marécages et des savanes à atocas. Tout ceci s'interposant avec les près d'un vert foncé et les sables blanchâtres des côteaux, forme un ensemble d'un aspect on ne peut plus pittoresque. Les petites plaines, d'où l'on ne peut apercevoir l'Océan et qui semblent n'avoir d'autres bornes que l'horizon, font l'effet des vastes prairies de l'intérieur des continents, à celui qui s'abstrait à les contempler : c'est, mis à côté du spectacle qu'offrent la mer, les grèves, les dunes et les falaises, le contraste le plus complet qui se puisse imaginer.

L'eau douce abonde partout sur l'île, soit qu'elle surgisse d'elle-même à la surface, dans les lieux bas, soit qu'on l'obtienne en creusant des puits. Le drainage des eaux de pluie se fait du rebord à l'intérieur et le bas niveau d'emmagazinage de ces eaux, dans le sol perméable, se tient à quelques pieds audessous du niveau de la marée haute.

Le sol est de sable ; on ne trouverait pas, sur toute l'île et sur ses rivages, le moindre petit galet, à

moins qu'il n'y ait été apporté. Ce sol, cependant, grâce à l'humidité de l'air et à l'abondance des pluies, n'est pas, à beaucoup près, aussi stérile qu'on pourrait l'imaginer ou qu'on l'a souvent erronément représenté ; mais, partout où la végétation ne le protège pas, il est souvent balayé par les vents, transporté d'un endroit à l'autre et ramené de la même manière. Des amas de sable se forment et grossissent, pour disparaître, après un temps plus ou moins long, et aller se reconstituer ailleurs : de même, des cavités sont creusées par les vents, puis remplies par d'autres tempêtes. Dans quelques endroits de bas niveau, le détritus végétal, sous l'action de l'eau et par le travail du temps, a formé des couches de terreau, dites de terre-noire, en dépôts relativement assez considérables.

Le climat, naturellement, est tel que le font sentir la latitude, la situation et l'exposition de l'île ; c'est le climat de la Nouvelle Angleterre, modifié dans ce sens que l'air y est beaucoup plus humide, les vents plus tempétueux, les hivers moins froids et les étés moins chauds. L'atmosphère est, d'ordinaire, chargé d'humidité, souvent jusqu'à saturation : c'est à cet état hygrométrique habituel que les sables doivent la cohésion qui les retient ensemble, malgré les quelques changements qui s'y opèrent, et la fertilité relative dont ils jouissent. La neige, qui tombe en assez grande abondance, ne demeure pas sur le sol aussi longtemps, ni d'une manière aussi continue, que sur le continent voisin. Dans les temps doux et humides qui arrivent même en saison froide,

elle fond, en grande partie ; dans les temps froids qui gèlent la terre, elle est balayée de la surface durcie, et partiellement jetée dans la mer. Le spectacle d'un coup de poudrière, superbe partout, est encore plus saisissant, paraît-il, à l'Île de Sable.

Il se forme de la glace aux atterrages et des glaces flottantes, venant du Nord, s'arrêtent sur les barres. On voit, dans les rapports du Ministère de la Marine que, dans le mois d'Avril 1875, une goëlette vint s'échouer avec une banquise, sur la barre de l'Est. Toutes les tentatives, faites par les gardiens de l'île pour atteindre ce navire, demeurèrent sans succès. La nuit vint couvrir cette scène de ses ombres ; le lendemain, le bâtiment avait disparu. Des débris et des cadavres étaient venus s'ajouter à ceux que ces sables recelaient déjà, engloutis dans les tangues.

III

HISTOIRE NATURELLE

On ne doit pas s'attendre à trouver dans les lignes qui vont suivre une étude complète et détaillée de ce que les trois règnes de la nature fournissent à l'Île de Sable ? Une indication générale est tout ce qu'il convient d'introduire ici.

Quant à ce qui concerne la géologie et la minéralogie de l'endroit, l'histoire en est bientôt faite. La formation est un transport marin ; on ne rencontre rien autre chose, sur l'île et dans son

voisinage immédiat, que du sable marin, quelquefois mêlé de coquilles et renfermant des ossements enfouis de morses et de phoques. Sur les limites du Banc, en atteignant les profondeurs de plus de soixante brasses, on a constaté la présence de graviers, de coraux et de roches solides ; lesquels, évidemment, se rapprochent de la surface en se relevant, pour former la charpente ou le squelette du soulèvement ; mais on ne paraît pas avoir établi l'épaisseur de la couche de sable sous laquelle ils se cachent, au sommet du relief.

La Flore des Sablons n'a point été complètement cataloguée : on a dit qu'un botaniste pourrait y observer trente à quarante espèces ou variétés ; mais il est certain qu'un catalogue complet des plantes de l'île et de ses rivages, qui comprendrait les mousses, les algues et les plantes d'occasion, aurait beaucoup plus d'étendue que cela. Il n'y a pas d'arbres sur les Sablons : les quelques rares arbustes qui s'y voient appartiennent aux plus petites variétés des espèces qu'ils représentent.

On y trouve, en fait de fruits, les baies du génévrier rampant, les atocas (caneberges), les bleuets et les fraises. Les atocas y abondent et constituent un objet d'exportation, dont la valeur annuelle s'élève à quelques centaines de piastres. Plusieurs jolies fleurs agrémentent les gazons ; mais la plus belle plante d'ornement est le rosier sauvage, qui vient à merveille, sur cette terre si souvent enveloppée de brouillards et visitée par les orages.

Les plantes qui constituent toutefois la richesse végétale de l'île de Sable sont le Roscau des sables et la Lentille du Canada, qu'on nomme ici " pois sauvages". Ces deux plantes fourragères, auxquelles s'adjoignent la verge d'or, la mauve et autres espèces et variétés, forment des prairies naturelles et des pâturages qui couvrent, comme on l'a déjà dit, environ sept milles arpents de terre. .

Le Banc de l'île de Sable est abondamment fréquenté par tous les poissons qui font la richesse des côtes et des bancs voisins. Un professeur d'Halifax, M. J. Willis, a dressé un petit catalogue des mollusques recueillis sur les grèves de l'île ; cette liste comprend trente-huit espèces et variétés vivantes et cinq dont on ne retrouve que les coquilles : parmi ces dernières, il faut noter l'huître arctique, encore si abondante sur les côtes du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince Edouard. Parmi les nombreux crustacés de l'île de Sable, on remarque les crabes, le homard et une variété de crevettes toutes petites, dont les eaux fourmillent. C'est à la présence, en nombre si extraordinaire, de ce petit animal qu'on doit attribuer le développement et l'embonpoint qu'on signale dans les poissons de ce banc de pêche. Le maquereau, dit de l'île de Sable, par exemple, est renommé pour son ampleur et sa graisse ; on le cote sur le marché aux poissons—" Double-Premier"— ; les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse l'appellent " Le Soufflé" (*Sable Island bloater*) : cette variété est, à la famille des maquereaux, ce que " Le Roulis" du Labrador est à la famille des harengs.

Le Barachois est peuplé de plies et d'anguilles : de larges coques savoureuses en habitent le fond ; sans compter plusieurs espèces et variétés de tout petits poissons, de mollusques et de crustacés, appartenant aux espèces qui se rencontrent dans les eaux extérieures de l'île.

Les premiers occupants des Sablons, dans l'ordre des animaux à respiration pulmonaire, ont été les morses, les phoques et les loups-marins. Les morses ou vaches marines fréquentaient encore ces rivages au commencement du dix-septième siècle, comme ils fréquentaient alors le fleuve Saint-Laurent, en aval de l'embouchure du Saguenay, où, longtemps avant la période colombienne des découvertes d'Amérique, venaient les chasser les intrépides navigateurs bretons et basques. On recueillait, naguère encore, dans les sables du rivage de l'île, des crânes de ces animaux, auxquels étaient attachées les défenses d'ivoire que porte l'espèce.

Les phoques du Groënland viennent encore quelquefois rendre visite à la barre de l'Est ; mais leur nombre diminue chaque année ; le temps ne paraît pas éloigné où ils auront complètement abandonné ces rives. C'est en janvier qu'on les voit arriver. Quand on les laisse en paix ils y demeurent jusqu'au printemps. Ces phoques ont à peu près les habitudes et les mœurs du loup-marin à fourrure de la côte Nord du Pacifique. Comme ce dernier, le phoque groënlandais est polygame, comme lui, il est doué d'une certaine faculté de progression sur terre, où il

passé plusieurs mois chaque année : cet animal est de grande taille, quelques individus de l'espèce atteignent jusqu'à mille livres de poids, quand ils sont dans toute leur graisse. Les étrangers aux choses de la mer qui, de loin, voient pour la première fois, à sec au rivage, les phoques et les loups-marins les prennent pour de gros cailloux erratiques parsemant les grèves.

Le loup marin commun, appelé aussi veau-marin, ce joli et gentil petit animal, que les canadiens du bas Saint-Laurent nomment " loup-marin d'esprit ", que les habitants anglais de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick désignent sous le nom de " loup-marin des ports " (*harbour seal*), anime les abords de l'Île de Sable :—soit qu'il se joue à la mer, soit que paresseusement étendu sur le sable, à marée basse, il aspire la brise ou se chauffe au soleil, soit que, poussé par sa grande curiosité naturelle, il suive, en élevant sa belle tête au-dessus de l'eau, les embarcations auxquelles il semble faire escorte. Le loup-marin d'esprit, lui, ne désertera jamais nos rivages ; il aime l'homme, il est même susceptible d'appivoisement : c'est à tort qu'on l'a nommé loup, on aurait dû l'appeler chien ; car c'est à ce fidèle compagnon, le chien, qu'il ressemble le plus.

Un grand nombre d'oiseaux fréquentent l'Île de Sable ; beaucoup d'oiseaux de mer en font même leur séjour habituel. Les goélands et les mouettes, en volées nombreuses et bruyantes, les cormorans et autres plongeurs plus taciturnes, les becs-scie,

puis plusieurs espèces de la tribu des échassiers, s'y rencontrent constamment. Dans la saison de la ponte, leurs nids et leurs œufs sont déposés par milliers dans les marécages, autour du barachois, sur les dunes, dans la falaise et dans les débris de navires, que le naufrage a fixés, à haute mer, aux sables qu'ils hérissent.

Le hibou blanc, ce magnifique oiseau du Nord, s'est établi sur l'île, depuis que les rats et les lapins y ont été introduits. Les oiseaux voyageurs, entre autres les tourtes (pigeons de passage), les merles (rouges-gorges du Canada) visitent les Sablons, où se rencontrent encore de petits oiseaux des champs, en assez grand nombre.

Souvent, le matin, après les nuits noires, quand les gardiens font la visite des phares qui éclairent les deux extrémités de l'île, ils trouvent, sur les galeries qui entourent les lanternes, les cadavres d'oiseaux qui y sont venus d'eux-mêmes chercher la mort, en se heurtant aux verres épais des fanaux. Pour se rendre compte de ce phénomène, il faut penser que ces oiseaux, prenant la lumière des feux pour une trouée libre dans l'obscurité de la nuit, s'y précipitent à tire-d'aile : voulant traverser cette prétendue ouverture qui doit mener des ténèbres au jour, ils se brisent à la dure, bien que transparente, paroi de la lanterne qu'ils n'ont point comprise. De combien de malheureux humains, cette histoire des pauvres oiseaux ne présente-t-elle pas la triste image ? Cherchant à pénétrer des mystères, à entrer

dans un jour qui n'existe pas pour eux, par des moyens qu'ils ne sauraient comprendre. ils trouvent la mort de l'âme, là même où, étourdimement, ils étaient allés chercher l'illumination de leur intelligence !

Le seul quadrupède, originairement sauvage, qui ait habité l'île de *Sable* est le renard. Champlain, Winthrop et la tradition constatent qu'il y avait, autrefois, des renards et, qui plus est, des renards noirs sur l'île : ils étaient très nombreux, parait-il, à la fin du seizième siècle et il y en avait encore vers la fin du dix-huitième, époque à laquelle des chasses menées à outrance en ont opéré la complète extinction. On a voulu mettre en doute la présence des renards sur l'île et on s'est demandé :—comment ils auraient pu y arriver, et comment, une fois multipliés, ils auraient pu y trouver leur subsistance ? Ni l'une ni l'autre de ces questions, ou objections, n'en est véritablement une. Les renards ont pu venir en famille, sur l'île, de bien des manières ; —surpris en maraude dans une embarcation, subitement détachée du rivage ; sur des amas de bois faisant radeau ; sur des glaces flottantes et d'autres manières encore. Quand à la question de subsistance ; les oiseaux et leurs œufs, les coquillages, les poissons, crustacés et autres produits animaux que la mer jette tous les jours en abondance sur ses rives : au besoin, la chasse des loups-marins échoués sur le sable ou sur la glace étaient des sources abondantes d'approvisionnement. A tout cela venaient s'ajouter, dans le temps assigné à leur présence sur l'île, les restes des chevaux et des

bêtes bovines que la mort enlevait aux troupes alors nombreuses de ces animaux. Le fait est que maître renard en avait à gogo. Mais, pendant l'hiver, a-t-on encore objecté? L'hiver ne retranchait, de tous ces moyens de subsistance, que certains oiseaux, les œufs et les petits des couvées. Le renard du reste flaire sa pitance sous plusieurs pieds de neige et de glace, et il sait creuser pour l'atteindre. Comment donc vit le renard, dans les régions arctiques, avec les huit mois d'hiver des bords de l'Océan glacial? Non, on ne peut exciper d'impossibilité, contre ce fait constaté par l'histoire et la tradition.

Tous les autres quadrupèdes, qui ont foulé le sol des Sablons ou qui le trottent encore aujourd'hui, y ont été directement apportés par l'homme, intentionnellement ou par accident de naufrage. Il ne s'agit point ici des animaux domestiques, chiens, chats, bœufs, moutons, volailles et le reste, appartenant à l'établissement de secours maintenu par l'État sur l'île; mais des animaux qui y sont passés à l'état sauvage, dont on connaît l'origine, par l'histoire écrite ou par la tradition. Ce sont des vaches, des moutons et des porcs amenés par le Baron de Léry et les Portugais, dans la première moitié du seizième siècle, dont les derniers restés ont été détruits à la fin du siècle dernier; des lapins déposés au commencement de ce siècle par M. Wallace, commissaire du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse (ces lapins ont fait garenne); des rats, échappés des navires naufragés, dont l'espèce s'est tellement multipliée qu'on a dû se mettre à élever des chats, pour défendre les

postes contre leurs déprédations ; enfin, et surtout, des chevaux dont les troupes n'ont cessé d'habiter cet endroit, depuis bientôt trois siècles et demi.

Les chevaux sauvages sont une des poésies de l'île de Sable. Ils se sont, paraît-il, promptement reproduits et ceux, qui, de temps en temps, se sont occupés d'opérer parmi eux des captures, ont évalué leur nombre à un chiffre qui a varié, avec les années, entre deux cent cinquante et cinq cents ; chiffre qui se trouvait réduit à un très petit nombre au commencement de ce siècle, en conséquence de la constante poursuite qu'en faisaient des boucaniers. Depuis le règne de François I, le légitime souverain du pays de leurs ancêtres, génération après génération, ils galopent les Sablons, le nez au vent des tempêtes qui soulèvent leurs longues et riches crinières. Ils font vigie sur la falaise, broutent les roseaux et les pois sauvages, s'abreuvent dans les flaques et clapotent dans les marécages. Ils ont été témoins de toutes les scènes narrantes qui se sont produites en ce lieu. Ceux d'entre eux que la main de l'homme a domptés ont, là, leur champ de bataille. C'est quand la pluie des orages le fouette, quand l'écume des vagues arrive jusqu'à lui, que le petit cheval des Sablons,— intrépide au bruit de l'ouragan qui lui apporte le glas des naufrages,—dit :—“ VAH ! ”

On a donné un nom aux tribus des chevaux libres des autres contrées : on nomme Tarpaus les chevaux qui errent en liberté, dans les steppes de la Russie d'Europe ; on appelle Alzados ou Mustangs les che-

vauz des pampas de l'Amérique méridionale. Pourquoi ne donnerait-on pas aussi un nom distinctif aux chevaux sauvages de l'île de Sable ? Dans ce cas, nul nom ne semblerait devoir mieux leur convenir que celui qui serait dérivé du nom de fief du noble Baron qui les a placés sur cette île.— Nommons-les donc "Léris".

Seuls de tous les animaux amenés par le Baron de Léry et ses associés ou compagnons portugais, lors de leur tentative de colonisation, vers l'an 1539, seuls ils ont résisté jusqu'à ce jour à toutes les causes de destruction. Les chasses, la mort anticipée advenant par épizooties ou par la rigueur exceptionnelle de certaines saisons, les ont souvent décimés ; leur nombre fut considérablement réduit aux premières années de ce siècle ; mais ils sont là encore, au nombre de près de trois cents, hardis, solides, beaux et fiers. Ah ! c'est qu'ils sont de bonne race, ces petits chevaux ! Cousins de notre incomparable cheval canadien, comme lui, ils sont originaires de Bretagne : pays du granit, du blé noir, du genêt et de la bruyère,—planté de menhirs, parsemé de dolmens, sanctifié de croix, de calvaires et d'églises aux clochers à jour ;—pays de foi pour l'âme humaine, de poésie pour l'esprit, de force et de santé pour tout ce qui respire,—dont les habitants, fidèles à Dieu, à la Patrie et au Roi, s'appellent :—" Les hommes duz de l'Armorique".

Les léris ne descendent pas des *grands chevaux* bretons du Léonnais ; mais du cheval des montagnes

bretonnes, du bidet chanté par les bardes, du cheval qui court aux pardons. Il était de cette race celui qui fit gagner à son jeune maître la course, ayant pour prix la main de la princesse Aliénor, fille de Budik, Roi d'Armorique. Merlin le barde, *Merlin Barz*, nous a laissé le récit de cet exploit du jeune gars et de son bidet, dans le chant populaire que M. de la Villemarqué traduit ainsi :—“ Il a équipé son poulain
“ rouge ; il l'a ferré d'acier poli ; il l'a bridé, et lui
“ a jeté sur le dos une housse légère. Il lui a attaché
“ un anneau au col et un ruban à la queue. Et il l'a
“ monté, et est arrivé à la fête nouvelle. Comme il
“ arrivait au champ de fête, les cornes sonnaient.

“ La foule était pressée et tous les chevaux bon-
“ disaient. Celui qui aura franchi la grande bar-
“ rière du champ de fête au galop, en un bond vif,
“ franc et parfait, aura pour épouse la fille du roi.

“ A ces mots, son jeune poulain bai hennit à tue-
“ tête, bondit et s'emporta, et souffla du feu par les
“ naseaux, et jeta des éclairs par les yeux, et frappa
“ la terre ; tous les autres étaient dépassés, et la
“ barrière franchie d'un bond.

“ Sire, vous l'avez juré, votre fille Linor doit m'ap-
“ partenir ! ”

On n'invite pas à loger en Bretagne, sans étendre l'invitation au bidet qui doit *accompagner* ses maîtres. Nous avons, en Canada, une chanson, d'un mode

doux et trainant, "Madeleine," qui tient aux mêmes usages.

.....
 Il y a du pain chez nous ;
 Il y a du pain chez nous ;
 Pour ton bidet de l'avoine
 Faluré dondaine
 Pour ton bidet de l'avoine
 Faluré donde.

Cela ne rappelle-t-il pas encore le discours de Rebecca à Eliézer :—Il y a beaucoup de place chez nous ; de la paille et du foin pour les chameaux.

Le régime et le séjour de l'île de Sable ont un peu diminué la taille, déjà peu élevée du bidet breton ; mais ont peut-être encore ajouté, non pas à sa vitesse qui est le fruit de l'éducation ; mais à sa vigoureuse rusticité. Les chevaux sauvages des Sablons présentent les caractères communs à tous les chevaux passés à l'état libre ; l'oreille rabattue, le pelu plus fourni, une distinction native timide et un peu rude, de la souplesse sous des formes moins élancées que chez les belles races domestiques. Mais en dehors de ces traits communs, il y a, pour chaque tribu, des caractères distinctifs qui sont comme la physionomie de famille et le cachet d'origine. L'œil exercé, paraît-il, reconnaît dans le tarpan des steppes le type du cheval Kerson ; dans l'alzado des pampas celui du cheval andalou. Il n'est pas difficile de retrouver, dans le léri, le descendant du bidet breton, déjà connu et célèbre du temps de César pour les qualités

qui le distinguent entre tous, savoir : une santé quasi inaltérable, une grande sobriété, une sureté admirable d'instinct, une force bien audessus de la proportion de son poids et beaucoup de fond. Le cheval breton ne brille pas par l'élégance des formes, il est un peu trop ramassé pour cela ; mais il a de la cambrure, de l'allure et de l'avenance. Qui a vu des chevaux canadiens et des chevaux de l'Île de Sable n'a pas de peine à voir qu'ils sont consanguins.

A l'encontre des alzados qui vivent en commun par troupes nombreuses ; mais à l'instar des tarpans qui se partagent, les léris vivent en petites bandes de dix à vingt de tous âges, sous la conduite et la protection d'un étalon vigoureux. Chaque bande a son territoire distinct. A l'approche de l'homme, ou à l'occasion d'une intrusion quelconque, le chef rassemble sa troupe et la met en retraite, lui restant seul, à l'arrière garde, faisant face au danger présumé. Campé sur ses jarrets solides, la tête en l'air, l'œil en feu, secouant son énorme crinière, frappant le sol de son sabot de fer, il semble défier, en le menaçant, qui vient ainsi troubler le repos de son domaine. Quand la troupe a mis entre elle et l'ennemi un espace jugé suffisant, il la rejoint au galop, pour se remettre à sa tête.

On raconte que les alzados des pampas s'approchent des caravanes, aux haltes du jour et pendant la nuit, invitent par leurs hennissements les chevaux domestiques à les rejoindre et incorporent, à leurs bandes, ceux qu'ils réussissent à faire désertter. Les

tarpan de l'Ukraine, au contraire, fuient à la vue de l'homme et de tout ce qui le rappelle. Lord Byron nous les représente, arrivant à la voix de leur camarade mourant ; mais à la vue de Mazeppa et de ses liens :—“ ils s'arrêtent... ils frémissent... ils respirent l'air avec inquiétude..... boudissent, s'écartent..... s'élancent et se sauvent vers le couvert. ” Les léris, eux, n'ont point l'espace des vastes plaines et des steppes : limités dans leur domaine, durcis par un climat sévère, leur jalousie d'indépendance revêt un caractère plus âpre et plus sauvage. Ils mettent à mort, immédiatement, tout cheval domestique qu'on lâche sur l'Île de Sable. Ceci s'est renouvelé plusieurs fois : les chevaux, amenés en différents temps, pour le travail, pour la capture des bidets sauvages, ou pour satisfaire à la manie des croisements quand même, ont tous succombé, en peu de jours après leur mise en liberté, sous le sabot et la dent des léris.

La couleur dominante chez les léris est le bai marron : toutefois, la couleur bai se retrouve, parmi eux dans toutes ses nuances, du bai le plus sombre, voisin du noir, au bai clair, voisin de l'isabelle : On en rencontre, quelquefois, de noirs et de pies.

IV

HISTOIRE

On a déjà vu que, antérieurement à l'époque colombienne, les côtes du Nord Amérique étaient fré-

quentées par les marins de Normandie, de Bretagne et de Biscaye, chasseurs de baleines et de morses et pêcheurs de morues : Thévet dit que le Cap Breton est ainsi nommé, —“ à cause que c'est là que les “ Bretons, Biscaiens et Normands vont et costoyant, “ allans en terre neuve pour pescher des molues. ” Ce sont encore ces marins qui donnèrent les noms de Sablon et d'Ile de Sable, au coin de terre qui nous occupe en ce moment. Toutefois, cette connaissance des parages de l'Amérique du Nord était étrangère à toute idée de découverte, d'exploration et d'établissement permanent ; c'est pourquoi le Roi de France, François I, désireux de prendre sa part du nouveau continent, dont les Espagnols et les Portugais possédaient déjà une large partie, fit armer les expéditions de Vêrazzani en 1523 et de Jacques Cartier en 1534, pour reconnaître le Nord-Amérique et en prendre possession, en vue d'établissements à suivre.

La première tentative de colonisation française en Amérique, qui constitue, en même temps, le premier événement régulièrement constaté de l'Histoire de l'Ile de Sable, fut celle du Baron de Léry. Bergeron et Jean de Laët, se répétant, donnent pour date de l'expédition de Léry l'année 1518. Si cette erreur n'est pas, dans son origine, une erreur d'impression, (1518 au lieu de 1538.) c'en est bien certainement alors une de chronologie ; car la critique historique force à donner, pour date au voyage du baron de Léry, l'une des deux années 1538 ou 1539.

La tentative du Baron de Léry, qui venait avec des

petits navires, comme étaient tous les bâtiments de ce temps, encombrés d'animaux de ferme et du matériel nécessaire à la formation d'un établissement agricole, a dû, de toute nécessité, avoir lieu après et non pas avant les premières expéditions de découverte et d'exploration. D'autre part, cette tentative a dû précéder l'octroi des lettres patentes données à Roberval par le Roi François I, en 1540 ; car, durant l'existence des privilèges accordés à Roberval, de Léry n'eut pas eu le droit de coloniser l'île de Sable, que François I mentionne spécialement dans ses lettres patentes. A toutes ces raisons, fournies par la critique, pour assigner à l'expédition de Léry une date qui doit se ranger entre celle du second voyage de Cartier et celle de la Commission de Roberval, viennent s'ajouter les témoignages de Champlain et de Lescarbot, que corrobore encore la circonstance de la paix de Nice, entre Charles Quint et François I, conclue en 1538.

On verra plus loin que de Léry s'était adjoint des Portugais, dans l'exécution de son entreprise. Champlain, écrivant en 1604, ne mentionne que les Portugais et dit que leur descente, en l'île de Sable, avait eu lieu "*plus de soixante ans*" auparavant ; or la date approximative de 1539, est antérieure de soixante cinq ans au récit de Champlain. De son côté, Lescarbot qui, lui, ne mentionne que de Léry, écrivant en 1609, dit : — " Il y a environ quatre-vingts ans " ; or la date de 1539 est antérieure de soixante dix ans au récit de Lescarbot. Dans le rapport de la navigation de Sir Humphrey Gilbert, en 1583, il est

fait mention de la même tentative de colonisation, sur le récit d'un marin portugais alors présent à St-Jean de Terre-Neuve, lequel racontait avoir lui-même été témoin, à l'Île de Sable, du débarquement du bétail opéré dans cette île en cette occasion ; et le mémoire dit : —il y a " environ trente ans. " On sait que moins qu'aucune autre la chronologie du gaillard d'avant se pique de précision et d'exactitude mathématique ; environ trente ans et environ quarante ans sont bien à peu près des équivalents pour un vieux matelot ; or l'année 1539, donne quarante-quatre ans avant le voyage de Gilbert. Un matelot qui aurait été, à l'âge de vingt-et-un ans, témoin du débarquement de Léry-portugais sur l'Île de Sable, n'aurait pas encore été un vieillard en 1583, année de l'entrevue avec Sir Humphrey ; tandis que pour avoir été témoin oculaire d'un événement en 1518, dans sa jeunesse, il aurait eu plus de quatre-vingts ans à l'époque du voyage de Gilbert ; or on n'embarque point de marins de cet âge. Il faut bien remarquer que, dans tous les documents du temps, il n'est jamais parlé de deux interventions des portugais dans cette affaire, mais d'une seule. En dehors de la date approximative insérée dans la relation de la navigation de Sir Humphrey Gilbert, rien ne peut faire croire à un débarquement d'animaux sur l'Île de Sable en 1553. Tout donc force à conclure que les portugais, dont il est fait mention, étaient associés ou compagnons du Baron de Léry et que cette tentative de colonisation à dû avoir lieu vers 1539.

Voici le passage des voyages de Champlain où il

s'agit de cette expédition : “ — L'île est fort sablon-
“ neuse et n'y a point de bois de haute futaie, se ne
“ sont que taillis et herbages que pasturent des
“ bœufs et des vaches que les Portugais y portèrent,
“ il y a plus de soixante ans, qui servirent beaucoup
“ aux gens du Marquis de la Roche. ”

Lescarbot, de son côté, parlant de l'expédition du Marquis de la Roche, en 1598, et du grand secours que furent, aux colons du Marquis, les vaches qu'ils trouvèrent en grand nombre sur l'île, dit : “ — Qui
“ y furent portées, il y a environ quatre-vingts ans,
“ au temps du Roy François I, par le sieur Baron
“ de Léry et de Saint Just, vicomte de Guen, lequel
“ ayant le courage porté à choses hautes, désirait
“ s'establir par delà, et y donner commencement à
“ une habitation de Français ; mais la longueur du
“ voyage l'ayant trop longtemps tenu sur mer, il fut
“ contraint de décharger là son bestial, vaches et
“ pourceaux, faute d'eaux douces et de pâturages. Et
“ des chairs de ces animaux, aujourd'hui grande-
“ ment multipliés, ont aussi véçu nos dits Français,
“ en la dite ile, tout le temps qu'ils y ont été. ”

Champlain et Lescarbot s'accordent sur l'époque approximative de cette tentative de colonisation, comme sur les détails de l'événement. Le Père Lelercq vient reconcilier les deux textes, en ce qui concerne les auteurs de cette expédition, et démontrer jusqu'à l'évidence, qu'il ne s'agit pas ici de deux entreprises, mais d'une action combinée entre de Léry, chef du mouvement, et des portugais qu'il

s'était associés ou qui s'étaient joints à lui. Toujours à propos des colons de la Roche, Leclercq dit : — " Il " est vray qu'ils trouvèrent quelques vaches et pour- " ceaux que Monsieur de Léry et des Portuguais y " avaient laissé. lorsqu'ils tentèrent d'y faire un " établissement. "

De Léry, comme on le voit, apportait tous les éléments d'une colonisation sérieuse. On a montré de l'étonnement de ce qu'il ait choisi l'île de Sable pour lieu de son premier établissement ; mais, en y réfléchissant, on ne peut qu'admirer la sûreté de coup d'œil dont il fit preuve en cette occasion : avec cela que les Sablons, — étant donné l'énergie, le travail, la sobriété et la persévérance des hommes de cette glorieuse époque, — auraient pu être, avec le temps, transformés en une petite baronnie très sortable. Sept mille arpents de bons pâturages, avec chasse et pêche abondantes, ne sont point des biens à dédaigner. Le résultat est venu, du reste, justifier ce choix : les animaux déposés sur l'île de Sable s'y sont multipliés, au point de servir au ravitaillement des navires, à la nourriture des malheureux naufragés et à des chasses fructueuses, pendant trois siècles. Winthrop nous apprend que la race bovine s'y comptait par centaines de têtes vers le milieu du dix-septième siècle. Il n'y avait pas, sur toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie et du Canada, un point sur lequel un pareil résultat eut put se produire, à cette époque, à cause de la forêt et de ses habitants. Dans ces récits, il n'est point fait mention des petits chevaux sauvages, pour la raison bien

simple qu'on ne tenait compte que du bétail qui sert d'ordinaire à la nourriture de l'homme. C'est seulement au commencement de ce siècle, après l'extinction de l'espèce bovine sur l'île, dans les premières années de l'existence de la Station de Secours, qu'on a fait servir, en quelques rares occasions, des chevaux à l'alimentation des naufragés.

Le Second événement, historiquement constaté, dont les Sablons ont fourni le théâtre, a été le naufrage du principal navire de l'expédition de Sir Humphrey Gilbert, en 1583. Les documents qui concernent cet événement font partie de la collection d'Hakluyt.

Sir Humphrey Gilbert avait laissé l'Angleterre pour un voyage d'exploration, dont il voulait faire un cours de Grande Navigation. Il avait cinq navires des mieux équipés de ce temps-là, et des pilotes expérimentés : un savant de haute pincée était attaché à l'expédition, qui comptait même un poète hongrois, chargé de célébrer, en vers latins, les exploits de Sir Humphrey et de ses compagnons. Les cinq bâtiments se nommaient respectivement — le *Delight* encore appelé *l'Admirall*, le *Raleigh*, le *Golden Hinde*, le *Swallow* et le *Squirrell*. Sir Humphrey était un homme distingué par son mérite personnel et par ses relations de famille. Il était frère de mère de Sir Walter Raleigh, fondateur de l'Etat de Virginie. Il avait avec lui, pour commander en second, le capitaine Richard Brown, un des marins anglais les plus renommés du temps, que la relation

du voyage représente, de plus, comme “ un vertueux, “ honnête et discret gentilhomme. ”

On fit d'abord voile pour Terre-neuve, où Sir Humphrey prit possession de Saint Jean et de deux cents lieues tout autour, au nom de Sa Majesté la Reine Elizabeth. Il fit faire quelques explorations dans le voisinage de Saint-Jean. La mutinerie, la désertion et la maladie s'étant mises au sein de ses équipages, il dut se décider à renvoyer deux de ses navires en Angleterre, le *Raleigh* et le *Swallow*, et, méditant une longue croisière, il se dirigea, dans la seconde moitié du mois d'août, avec ses trois autres navires, vers l'île de Sable, où il comptait se ravitailler par la chasse des vaches sauvages qui abondaient dans cette île. Gilbert lui-même montait le *Squirrel*, du port de dix tonneaux, dit la relation ; on appelait encore ce petit bâtiment la *Frégate*, comme on surnommait le *Delight* l'*Admirall*. Ce dernier navire, le plus grand des trois du port de cent vingt tonneaux, était commandé par le capitaine Brown.

A propos du tonnage de ces bâtiments, il faut bien remarquer que le tonneau d'alors n'était pas le tonneau d'aujourd'hui, le système de jaugeage étant bien différent. Dix tonneaux, capacité de la *Frégate*, comme on l'appelait, équivalaient à environ trente tonneaux d'aujourd'hui.

La relation rendant compte du motif qui les avait conduits vers l'île de Sable, dit : — “ Sablon git au

“ large de Cap Breton, environ vingt-cinq lieues
“ c’est là que nous avons déterminé d’aller, sur
“ le récit que nous avons d’un Portugais, pendant
“ notre séjour à Saint-Jean, lequel était présent
“ lui-même quand, environ trente ans auparavant,
“ les Portugais déposèrent du bétail et des cochons
“ pour l’élevage, lesquels se sont grandement mul-
“ tipliés. ”

Gilbert avait trouvé, ancrés dans le port de Saint-Jean, 36 navires de pêche de diverses nations : ce qui explique la désertion de plusieurs de ses marins.

C’est dans les derniers jours du mois d’août 1583, que les pilotes de Sir Humphrey eurent connaissance de l’île de Sable, après une navigation de huit jours, depuis le départ de Saint-Jean de Terre-Neuve. L’*Admirall* tenait la tête de l’escadre et il y avait du brouillard, quand les bâtiments approchèrent de la barre de l’Est. On faisait grande musique le soir à bord de l’*Admirall*, laquelle était entendue sur les deux autres navires : la narration dit, à ce sujet : — “ comme le cygne qui chante avant de mourir. ” Evidemment les trois bâtiments, vu la nuit et le brouillard, étaient alors en panne. Le vent fraîchissant, la brume se dissipa et, le matin du 29 août, on aperçut le principal navire engagé, par une grosse mer, sur les hauts fonds, où il fut bientôt échoué.

Gilbert, incapable de porter secours à ses gens, vit l’*Admirall* s’enfoncer, puis se rompre sous ses yeux. — “ Les deux autres navires, continue la relation,

“ s'échappèrent en faisant Est-Sud-Est, le nez dans le vent, amures au plus près, la sonde donnant tantôt sept brasses, puis cinq, puis quatre et moins; de nouveau grande eau, puis quatre brasses, puis trois, la vague s'élevant haute et puissante.” Sir Humphrey, après avoir croisé pendant deux jours dans le voisinage, reprit, avec le *Squirrell* et le *Golden Hinde*, le chemin de l'Angleterre qu'il ne devait jamais revoir; car, à quelques jours de là, il périt sur le Grand Banc, dans une affreuse tempête, qui fit couler bas le *Squirrell* qu'il montait. Le *Hinde* seul parvint à destination et c'est au capitaine de ce bâtiment, Edward Haies, qu'est due la relation de ces événements. Un premier mémoire, antérieur au naufrage, appelle Haies, *principal acteur* de l'expédition et propriétaire du *Golden Hinde*.

Il périt près de cent hommes dans le naufrage de l'*Admirall* à l'Ile de Sable, parmi lesquels il faut noter le capitaine Brown, le poète Parménus et le savant innommé, probablement un *fellow* d'Oxford. Hakluyt a publié deux lettres de Parménus qu'on appelait Budeus, parcequ'il était de Buda-Pesth. Ces lettres, dont l'une est écrite en latin et l'autre en anglais, sont adressées à Hakluyt en personne, elles sont datées de Saint-Jean de Terre-neuve. La première porte pour signature Stephanus Parménus, Budeus; il s'y plaint de la maigreur de son sujet en ces termes: “—*quid narrem, mi Wakklyte, quando præter solitudinem nihil video.*” On a encore de ce poète, dans Hakluyt, un poème latin à l'honneur des anglais.

Tout l'équipage de l'*Admirall* ne périt pas dans le naufrage de ce navire : seize marins y compris le pilote Richard Clarke, parvinrent à s'échapper dans une chaloupe. Après une navigation de plusieurs jours, périlleuse et accidentée, ils arrivèrent sur les côtes de l'Acadie. Là ils furent recueillis par un navire du port de Saint Jean de Luz, ramenés en Europe et débarqués en France, d'où on les rapatria. Clarke, que la relation du voyage de Sir Humphrey accuse d'avoir été, par son incurie, la cause de la perte de l'*Admirall*, répond à cette accusation dans ce mémoire, où il rend compte, à sa manière, du naufrage et de son retour en son pays.

Ce fut en janvier 1598 que le Roi Henri IV, donna des Lettres Patentes, dans lesquelles, après avoir fait mention des motifs et intentions consignées dans les lettres données, par François I, au sieur de Roberval, en 1540, il concède au marquis de la Roche les mêmes pouvoirs que ceux qui avaient été accordés à Roberval et la même autorité sur les—
“ isles et pais de Canada, Isle de Sable, Terre neuves
“ et autres adjacentes”,—dans le but de procurer aux peuples de ces pays la connaissance du vrai Dieu et de travailler à l'exaltation du nom chrétien. Il s'est élevé une question de critique historique relativement à la date de l'expédition du marquis de la Roche. Bergeron dit que cette expédition eut lieu, en 1578, en vertu de la Commission qui fut donnée en 1577 à de la Roche, par Henri III. Champlain et Lescarbot affirment, avec toute apparence de raison, que ce fut, en 1598, en vertu des lettres patentes dé-

livrées au même Marquis par Henri IV. On peut consulter comme pièce critique sur le sujet, l'intéressant ouvrage de M. Henry Harrisse intitulé : — "Notes pour servir à l'Histoire, à la Bibliographie et à la Cartographie de la Nouvelle-France, par H..... H....."

La personne choisie par Henri IV, pour Viceroy des nouveaux pays, était un grand personnage : il avait été gouverneur de Morlaix et avait présidé les Etats de Nantes, en 1574 : appartenant à la haute noblesse de Bretagne, il avait, dans sa jeunesse, été page de Catherine de Médicis. Le récit de ses noms, prénoms et titres, se lit comme suit, dans les lettres patentes du Roi : — "Troillus du Mesgouëts, Chevalier de Notre Ordre, Conseiller en Notre Conseil d'Etat et capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, le Sieur de la Roche, Marquis de Cotenmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentan, et Saint Lo en Normandie, Vicomte de Trevallot, Sieur de la Roche, Gommard et Quermoelec, de Gornac, Bontaguignon et Liscuit."

Le nouveau Viceroy de "Canada, Isle de Sable, Terres neuves et adjacentes" partit donc au commencement de l'année 1598 : il montait, dit la chronique du temps, un navire si petit que, du pont, on pouvait se laver les mains dans la mer. Il avait pour pilote un marin normand du nom de Chef d'hostel, et il emmenait avec lui, à part des équipages marins, une soixantaine d'hommes, la plupart tirés des prisons de l'Etat. Ces hommes étaient, en toute proba-

bilité, des soldats de fortune prêts à servir toutes les causes, moyennant solde, pillage ou ripaille, cette fois engagés de force dans une expédition aventureuse et périlleuse, mais dans laquelle on leur donnait l'occasion de racheter leur passé, avec l'espoir d'un établissement avantageux.

Laissons parler les écrivains qui nous ont conservé la mémoire de ces événements, pour apprendre ce qui advint de cette tentative de coloniser le Nord du continent d'Amérique. Champlain dit : — “ Le Marquis de la Roche, de Bretagne, en l'an 1598, fit équiper quelques vaisseaux, avec nombre d'hommes ; mais comme le Sieur de la Roche n'avait aucune connaissance des lieux que par un Pilote appelé Chédotel de Normandie, il mit les gens du dit Sieur de la Roche sur l'Isle de Sable, distante du Cap Breton de 25 lieues au Sud, et furent sept ans abandonnés en ce lieu.”

Lescarbot raconte que “ En l'an 1598 le Marquis de la Roche..... s'embarqua avec environ 60 hommes et n'ayant pas encore reconnu le pays, il fit descente à l'Isle de Sable, qui est à 25 ou 30 lieues de Campseau, isle étroite mais longue d'environ 20 lieues (1), gisante par le 44° et 43° degrés... Ses gens demeurèrent cinq ans dégradés en la dite isle, se mutinèrent et se coupèrent la gorge l'un à l'autre..... Le Roi étant à Rouen commanda à

(1) Relativement à la longueur de l'île de Sable, donnée différemment (comme de nos jours du reste), par les écrivains du 17^e siècle, il y aurait lieu d'examiner jusqu'où cela constitue une erreur et jusqu'où peut s'étendre l'expression d'un fait, que le travail alluvial a depuis modifié dans ses détails. Mais comme cette étude est intimement liée à l'histoire de l'alluvium qui a fourni le sable des *bancs*, on ne doit pas s'attendre à la rencontrer ici.

“ Chef d’hostel, pilote, d’aller recueillir ces pauvres
“ hommes..... ce qu’il fit et d’un nombre de qua-
“ rante à cinquante en ramenèrent une douzaine,
“ qui se présentèrent à Sa Majesté vêtus de peaux
“ de loups-marins.”

Le Père Leclercq dit.....“ ayant mouillé l’ancre
“ proche de l’Isle de Sable, M. de la Roche fit des-
“ cendre les hommes qu’il avait tirés des prisons par
“ ordre du Roi et les quitta dans cette isle..... dans
“ le dessein de les rejoindre aussitôt qu’il aurait
“ trouvé, aux côtes de l’Acadie, un lieu propre pour
“ y établir une colonie..... Les tempêtes rompirent
“ toutes ses mesures et il se vit obligé..... de repas-
“ ser en France..... et d’abandonner ses gens au
“ hazard.”

Charlevoix dit des gens du Marquis de la Roche
qu’ils “ rencontrèrent sur le bord de la mer quel-
“ ques débris de vaisseaux dont ils fabriquèrent des
“ barraques, pour se mettre à couvert des injures du
“ temps : c’était des débris de navires espagnols qui
“ étaient partis pour faire un établissement à l’Isle
“ Royale. De ces navires, ajoute Charlevoix, il était
“ sorti quelques moutons et quelques bœufs qui
“ avaient multiplié dans l’Isle de Sable.....”

Il est bon de remarquer, à propos de ce dernier
passage, que les débris de navires de toutes les na-
tions, dont les bâtiments visitaient alors depuis long-
temps ces parages, ne manquaient pas sur l’Isle de
Sable, et que les bêtes de race bovine, qui s’y trou-
vaient en grand nombre, étaient dues, comme on l’a
vu ci-haut, à une autre expédition qu’à celle des

espagnols dont parle Charlevoix, sans préjudice à ce qui aurait pu venir de celle-ci, toutefois.

Les délaissés de l'expédition du Marquis de la Roche ne courraient aucun risque de souffrir de la faim, ni de l'intempérie des saisons, dans l'Île de Sable, armés et outillés comme ils l'étaient; car Lescarbot nous dit :...—“ ayant là déchargé ses gens et “bagage” ...; mais ils durent avoir recours aux peaux des animaux tués par eux, pour remplacer leurs habits et couvertures d'étoffes, à mesure que ceux-ci faisaient défaut. Ils devaient être fournis de graines de semence; car le souvenir traditionnel de leurs cultures s'est conservé jusqu'à aujourd'hui: un quartier de l'île a toujours, depuis, porté et porte encore le nom de “Jardins français”. Leurs chasses étaient si fructueuses que, lors de leur retour en France, ils apportèrent avec eux—“...des cuirs et des “peaux de loups-marins, dont ils avaient faits ré-“ serve”—dit Lescarbot. Champlain ajoute que, pendant leur séjour sur l'Île de Sable, ils—“ prirent “ grande quantité de fort beaux renards noirs, dont “ ils conservèrent bien soigneusement les peaux ”—. Ces peaux, en effet, valaient la peine d'être conservées avec soin; car chaque peau de renard noir, qui se vend aujourd'hui en Europe deux cents piastres, prix moyen, pouvait rapporter alors, au moins trois cents livres (francs), ancien cours.

A leur arrivée en France, le bon Roi, Henri IV, se les fit présenter dans leurs habits de peaux, leur fit grâce de toutes les condamnations qui pouvaient

peser sur quelques-uns d'entre eux, et ordonna qu'on donnât à chacun d'eux cinquante écus. Ils étaient onze survivants et leurs noms ont été conservés, dans les Régistres d'Audience du Parlement de Rouen, année 1603. Voici ces noms qu'on sera peut-être curieux de connaître, après le récit de semblable aventure.— “ Jacques Simon dit la Rivière, “ Olivier Delin, Michel Heulin, Robert Piquet, Mathurin Saint Gilles, Gilles le Bultel, Jacques Simonneau, François Prévostel, Loys Deschamps, Geoffroy Viret et François Delestre.”

Dans cet abandon de ses gens, pendant cinq ans, nul blâme ne peut s'attacher à la conduite du Marquis de la Roche ; aucun des écrivains de l'époque n'a proféré contre lui la moindre accusation. La ruine de son entreprise fut aussi la ruine de sa fortune, il était, à son retour en France, et il demeura jusqu'à sa mort, dans l'impossibilité d'aller reprendre ses colons. C'est à ses démarches, comme le dit Lescarbot, qu'est dû l'ordre formel, donné par le Roi, à Chef d'hostel de les aller chercher. Il n'en est pas tout à fait de même du pilote Chef d'hostel ; il fut accusé d'avoir tenu caché l'ordre du Roi, pour accaparer les précieuses fourrures que ces malheureux emportaient de l'île de Sable, stratagème qui, heureusement, n'eut point le succès attendu de son auteur. Il eut avec ces malheureux un procès, à ce sujet, lequel, dit Lescarbot—“ ils composèrent amiablement.”

Un an après le départ de l'île des colons du Mar-

quis de la Roche, en 1604, l'expédition du Sieur de Monts, qui devait avoir pour résultat la fondation de Port-Royal d'Acadie, faillit avoir une fin funeste aux Sablons. Champlain, compagnon du Sieur de Monts, nous dit, dans le récit de ses voyages : " — Le premier de May, nous eusmes cognaissance de l'Île de Sable, où nous courusmes risque d'estre perduz, par la faute de nos pilotes qui s'estaient trompez en l'estime qu'ils firent."

Winthrop nous apprend qu'en 1633 un M. John Rose fit naufrage sur l'Île de Sable ; qu'il construisit, des restes de son bâtiment, une pinasse sur laquelle il se rendit sur la côte opposée d'Acadie. Rose, qui fournit à Winthrop une courte mais fidèle description de l'Île, rapporta qu'il y avait abondance de morses, de vaches sauvages et de renards, dont quelques-uns tout à-fait noirs : il estimait à huit cents le nombre des bestiaux, tous de couleur rouge.

En 1634, Claude de Razilly, frère du Commandeur de Razilly, ce dernier alors Lieutenant du Roy en Acadie, obtint la Concession de Port-Royal, de la Hève et de l'Île de Sable. Le Commandeur qui était déjà Seigneur de Sainte-Croix, construisit, en société avec son frère Claude, un fort à la Hève, où ils résidèrent quelques années, s'occupant de la colonisation de l'Acadie. Les fiefs concédés aux MM. de Razilly relevaient de la mouvance de Québec, où la foi et hommage devaient être rendus au Château Saint-Louis, — au lieu et place duquel, hélas ! il est aujourd'hui question de bâtir une hôtellerie ; —

C'est beaucoup d'honneur à faire à l'auberge ; mais au château ?.....

Monsieur de Razilly dut prendre immédiatement possession de son fief de l'Île de Sable ; car le journal de Winthrop, année 1635, nous dit que les anglais, étant retournés cette année à l'Île pour y faire la chasse des morses, des vaches sauvages et des renards, y trouvèrent seize français qui y avaient hiverné et y avaient construit un petit fort. Ces français avaient tué beaucoup de vaches et de renards noirs ; mais n'avaient tué que peu de morses ; parce qu'ils n'avaient pas attendu le temps où ces animaux montent à terre, — pour manger des pois sauvages, — d'après ce que dit Winthrop.

De cette date jusqu'à la cession de la Péninsule acadienne à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, et après, l'Île de Sable a dû être le théâtre de bien des sinistres ; car il se faisait alors un grand mouvement de navires de pêche, de commerce et de guerre, dans ces parages. Jean de Laët, écrivant à cette époque, dit de l'île qu'elle était : — “ désignée “ de hâves et diiffamée de naufrages. ”

Le journal de Winthrop, parlant des premières années de cette période, mentionne deux naufrages de navires anglais. Les hommes du premier navire, lequel navire appartenait à Sir Richard Saltonstall, 1635, furent recueillis par les gens de M. de Razilly sur l'île, envoyés à la Hève et de là à Boston. L'autre navire fit côte en 1639 ; l'équipage construisit, des

restes de leur bâtiment, une petite barque qu'ils nommèrent *Make-Shift* (Pis-aller), sur laquelle ils gagnèrent la terre ferme.

Les Français durent abandonner l'Île de Sable, peu après la mort du commandeur de Razilly, arrivée en 1637 ; car on voit, dans le journal de Winthrop, que les Anglais de la Nouvelle-Angleterre furent les seuls à exploiter l'île, de 1639 à 1642. Le produit de leur dernière expédition était évalué à £1,500, plus de \$7,000, fruit de la vente d'ivoire, de peaux et d'huile de morses, de peaux et d'huile de loups-marins et de peaux de quelques renards noirs.

Peu d'années après la cession de la Péninsule acadienne aux Anglais, alors que le colonel Armstrong était gouverneur de la Nouvelle Province Britannique, un ministre protestant d'origine française, un huguenot, se disant sujet anglais, M. le Mercier, eut l'idée de coloniser, pour son compte, l'Île de Sable, où il voulait s'établir avec sa famille. Les négociations qui eurent lieu, pour la vente et l'acquisition de l'île, tombèrent faute de pouvoir se mettre d'accord sur les conditions. Les documents relatifs à cette proposition se trouvent dans les archives de la province de la Nouvelle-Ecosse.

A la suite de l'invasion du Canada, qui se termina par la prise de Québec et la cession de la Nouvelle France, un navire qui transportait, de Québec à Halifax, l'aile droite du 43^e régiment de ligne de

l'armée anglaise, fit naufrage sur l'île de Sable. Il ne paraît pas que cet accident ait été accompagné de noyades : les naufragés furent promptement secourus et amenés au lieu de leur destination. Cet événement qui n'avait pas fait grande impression, dans le temps, parce qu'il n'était accompagné d'aucune circonstance marquante, fut remis en mémoire, il y a quelque cinquante ans, par le fait qu'une tempête, fondant sur l'île, opéra dans les sables, en certains endroits, des mouvements considérables qui exhumerent, entre autres vestiges, ceux d'un campement important. Dans ce lieu qui, depuis lors, porte le nom de "vieilles maisons", le sable, déblayé par le vent, mit à découvert les restes de huttes construites de bois de naufrage, entourées de terrain battu et noirci par le séjour et les pas de l'homme, puis des foyers, des cendres, des os d'animaux, des vieux souliers, des munitions de guerre, des colliers de chiens, beaucoup d'autres articles et un hausse-col portant le chiffre 48. Ce hausse-col et autres objets, de nouveau mis au jour en cette circonstance, furent facilement reconnus comme provenant du naufrage en question, arrivé trois quarts de siècle auparavant.

Une autre tempête, qui entama la falaise à l'extrémité Ouest de l'île, mit à découvert, il y a environ une quarantaine d'années, des restes de tentes de toile et les vestiges d'un campement dont on ne connaît ni la date, ni l'origine. Dans un autre endroit, à l'intérieur de l'île, à mi-côte d'un monticule, l'érosion du talus, par l'action combinée des eaux d'orages et du vent, remit en vue, il y a quelques

trente années, un petit plateau que les sables avaient envahi, depuis on ne sait combien de temps, mais en toute apparence depuis bien longtemps. Le terrain de ce plateau battu dur, rendu adhésif qu'il était par tous les détritns qui s'y étaient, jadis, accumulés, accusait un assez long séjour de l'homme ; le sol en était noirci par les charbons et les cendres. Là étaient dispersés une foule d'objets, tels que vieux canons de fusils, bayonnettes, balles de plomb grossièrement coulées, des couteaux faits de cercles de fer, des fragments de verre, des boutons de métal, des pièces de monnaie travaillées, des os d'animaux domestiques, de phoques et de loups-marins ; auxquels, étaient joints des ossements humains, restes, sans doute, des derniers survivants de ceux qui avaient habité cet endroit.

On voit, par là, quels souvenirs gisent sous ces grèves, dans la falaise, sur les dunes et dans l'intérieur de l'île. Ces sables, comme des cavernes à ossements, mêlent aux débris de l'industrie humaine de plusieurs siècles les os de l'homme et les os des animaux ; les âges, les époques, les espèces et les races s'y confondent, dans le pêle-mêle produit par les bouleversements de la nature. Il y a lieu de regretter qu'on n'ait point établi à Halifax, sur l'île même ou ailleurs, un musée de ces mille objets qui, de temps à autre, sont mis à découvert. L'étude de ces intéressants vestiges ne serait pas sans intérêt pour la science : il est un peu tard, mais pas trop tard pour s'en occuper. En peu de temps, on pourrait réunir un grand nombre de ces objets, aujourd'hui

dispersés ; la collection s'enrichirait ensuite à chaque nouvelle découverte.

C'est entre les années 1730 et 1802 qu'il faut placer l'occupation de l'Île de Sable par une colonie de boucaniers, qui ont dû en faire leur séjour constant et celui de leurs familles, pendant plusieurs années. Ces gens, venus de la côte de la Nouvelle Ecosse ou des états de la Nouvelle Angleterre, étaient des marins, chasseurs et pêcheurs qui, à leurs occupations légitimes, ajoutaient celles de naufrageurs et d'échumeurs de mer. La pêche du banc, la chasse des phoques, des loups-marins, des chevaux et des vaches sauvages, des renards, le commerce de l'ivoire enfoui de Morses étaient leurs industries ostensibles et avouées. Ils menèrent leurs chasses avec une telle brutalité que, après leur départ de l'île, il ne restait ni une vache sauvage, ni un renard ; ils avaient réduit les troupes de chevaux à un très petit nombre. Les misérables ajoutèrent, à ces sources abondantes de profits, le sac des navires naufragés et le dépouillement des malheureux qui les montaient.

L'absence de toute surveillance administrative, l'accès au Lac par le goulet alors existant, ce qui leur donnait un havre sûr et commode, la domestication des chevaux sauvages, pris au lasso, leur rendaient toutes ces occupations faciles. Les chevaux leur permettaient de se porter rapidement d'un endroit à l'autre et d'exécuter les transports nombreux qu'ils avaient à faire, de tous les points de l'île vers le port d'embarquement. En allant, à la Nouvelle-

Ecosse ou aux Etats-Unis, vendre les peaux, le suif, l'huile, le poisson, l'ivoire et les chevaux, ils trouvaient l'occasion de se défaire, sans trop de danger, des objets de valeur provenant des naufrages.

Cependant, ils ne purent assez bien cacher le mauvais côté de leur négoce, pour empêcher les marins et les populations des côtes voisines de soupçonner leurs méfaits. Des bruits d'abandon coupable, pis que cela, d'assassinats des naufragés et de meurtres de pêcheurs, l'absence de toutes nouvelles de ce qui se passait à l'île et la vente fréquente, en terre ferme, d'objets de provenance suspecte avaient ému l'opinion publique et semé partout l'alarme ; au point d'engager la Législature de la Nouvelle-Ecosse, dans une loi portée en 1801, à défendre le séjour de l'île de Sable à quiconque ne serait pas pourvu d'un permis du gouvernement. Ce statut (41eme George III chapitre C. XIV,) intitulé—“ Acte pour la sûreté de la Navigation &c.” autorisait le Lieutenant-Gouverneur à nommer des inspecteurs chargés de visiter l'île, avec pouvoir d'amener à justice toute personne trouvée en contravention avec le Statut.

Cette loi ne parait pas avoir été mise à exécution de suite ; mais il y a lieu de croire que les boucaniers, qui avaient complètement détruit les troupeaux de vaches sauvages, tué tous les renards, épuisé les dépôts exploitables d'ivoire enfoui et réduit presque à rien les troupes des chevaux, se disposaient à laisser l'île, quand arriva, en 1802, le naufrage du transport

anglais *La Princesse Amelia*. Ce bâtiment de la marine royale était parti d'Angleterre pour Halifax, avec des troupes, plus des femmes et des enfants d'officiers et de soldats, en tout deux cents personnes, y compris l'équipage. Le navire annoncé n'arrivant point à destination, à la suite d'une assez longue attente, pendant laquelle on avait eu nouvelle de sa rencontre, en temps voulu, dans les latitudes voisines du continent américain, tout le monde s'arrêta à l'idée qu'il avait dû faire côte à l'Île de Sable. Un officier de l'armée, de garnison à Halifax, le capitaine Torrens, fut chargé d'instituer des recherches ; il se rendit tout d'abord à l'Île de Sable, où il comptait interroger les boucaniers, dont la présence sur l'île avait été, récemment encore, constatée par des pêcheurs.

L'officier trouva l'île désertée de tout être humain ; cependant il neût pas de peine à reconnaître les restes du navire naufragé. Des épaves de l'infortuné bâtiment se rencontraient partout sur la plage ; mais nulle trace ne se laissait voir des malheureux qu'il portait : tous, officiers, soldats, marins, femmes et enfants avaient péri. Il résultait, du double fait de la soustraction des cadavres à la vue et du lugubre secret tenu sur l'accident, que le crime avait dû s'ajouter au malheur dans cette circonstance. Le bruit se répandit bientôt sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse que le capitaine Torrens avait eu la nuit, sur l'île, une vision dans laquelle l'ombre d'une des passagères de l'*Amelia*, la femme d'un médecin de régiment, avait révélé à l'ami de son époux, la mort

par la mer, par abandon coupable et par assassinat de tous ses compagnons d'infortune. Elle-même, mourante, aurait été brutalement dépouillée d'un bijou précieux qu'elle portait au doigt : à ce joyau étaient attachés de chers souvenirs connus de tous les compagnons d'armes de son mari. Peu de temps après, ajoute-t-on, le joyau retrouvé chez un bijoutier d'Halifax qui l'avait acheté d'un inconnu, fut remis à la famille de cette dame. Telle est l'origine de la légende, dont M. Haliburton a fait un chapitre de son livre "*Wise Saws and modern instances,*" sous le nom de "*Sable Island Ghost,*" et dont M. le Dr. Gilpin parle dans sa brochure sur l'Île de Sable, sous le titre, "*The pale Lady.*"

Ce lamentable événement induisit le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à faire occuper l'île immédiatement, en y fondant une Station de Secours, qui a toujours été maintenue depuis, sous le nom, peu euphonique dans sa naïveté, de *Humane Establishment*. Dès l'année suivante, 1803, on construisit, au prix d'environ sept mille piastres, de modestes résidences, des refuges et autres édifices de bois, dont prirent possession, en 1804, un surintendant et des gardiens, chargés d'opérer les sauvetages et de prendre soin des naufragés. A dater de cette époque, l'Île de Sable est en communication régulière et constante avec la terre ferme : des centaines d'existences ont été conservées et des valeurs considérables arrachées aux sables qui, autrement, les auraient absorbées. Les services rendus aux naufragés et leur entretien sur l'île, jusqu'à ce qu'on puisse les conduire à Halifax,

sont tout à fait gratuits. Quant aux marchandises et autres effets sauvés des naufrages, l'Etat perçoit sur leur vente, la quote-part accordée par les lois maritimes, pour les opérations de sauvetage ; mais ce privilège s'exerce de la façon la plus généreuse et, souvent, on a fait abandon des réclamations qu'on était en droit de faire valoir.

Depuis 1802, les annales de l'île ont enregistré plus de cent cinquante naufrages, régulièrement constatés. En dehors de ce chiffre, il y a encore la catégorie des navires dont le naufrage est révélé seulement par des épaves, quelquefois même des cadavres, rejettés sur le rivage, et celle des navires perdus sur les barres, sans laisser le moindre vestige de leur perte. Parmi les nombreux bâtiments qui disparaissent dans ces parages sans laisser de nouvelles de leur sort, un certain nombre doivent, inévitablement, avoir trouvé leur perte dans cet endroit. La nuit, la brume et les brouillards soustraient souvent, à la vue des gardiens, la part que les Sablons réclament de ces naufrages qui, pour rester inaperçus, n'en sont pas pour tout cela moins certains.

Au nombre des naufrages marquants des premières années de l'existence de l'établissement de secours, on compte celui de la frégate anglaise *Barbadoes*, en 1812, et celui de la frégate française *L'Africaine*, en 1822. Les équipages de ces deux bâtiments échappèrent à la mort. Le Roi de France, Louis XVIII fit tenir, avec l'expression de sa gratitude royale, à M.

Darby, alors surintendant de la Station, une médaille d'or frappée pour l'occasion, avec une coupe d'argent remplie de louis d'or pour les gardiens. Une des grandes vergues de la frégate *L'Africaine*, servait encore, naguères, de mât de pavillon, au poste principal de l'île.

Pendant la guerre de 1812, entre l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, le gouvernement américain donnait ordre, à ses navires de guerre et aux corsaires auxquels il accordait des lettres de marque, de ne point molester les bâtiments allant de terre ferme à l'île de Sable et de cette dernière à terre ferme, pour le service de l'établissement de secours.

La Province de la Nouvelle-Ecosse s'était seule chargée du maintien de la Station de l'île de Sable, qui lui coûtait alors environ deux mille piastres par année, mais avec un personnel insuffisant. En 1827, le gouvernement anglais vint en aide, par un octroi annuel de quatre cents louis sterling, c'est-à-dire à peu près deux mille piastres encore : ce montant a été depuis régulièrement payé tous les ans jusqu'à ce jour. Le personnel de l'établissement de secours, sous le régime Néo-Ecossais, jusqu'à la réunion des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord en Confédération, se composait—d'un Commissaire, non rétribué, résidant à Halifax, exerçant l'autorité ministérielle (un seul homme, M. Wallace, a rempli cette charge tout le temps du régime provincial), d'un surintendant et de sept à huit gardiens cantonnés sur l'île. Le surintendant et quelques-

uns des gardiens mariés avaient avec eux leurs familles.

Le service des visites à l'île et des transports, qui se fait aujourd'hui par navires à vapeur, se faisait alors par un petit bâtiment qu'on appelait le *Cotre* du Gouvernement. Ce cotre transportait à l'île les approvisionnements nécessaires et, en cas de naufrages, amenait à Halifax les naufragés et les effets sauvés de la destruction : ces effets étaient vendus pour le compte des propriétaires, moins le droit de sauvetage perçu pour le gouvernement.

Le poste principal de la Station de Secours occupait alors le même emplacement qu'il occupe aujourd'hui, vers le milieu de l'île, du côté du Nord, entre le rivage de la mer et le barachois. Là étaient et sont encore la maison du surintendant, des logements pour les employés et leurs familles, des abris pour les naufragés, des magasins, des boutiques et des étables. A l'extrémité de ce petit village, au sommet d'une élévation est placé le mât de pavillon avec sa hune d'observation. Au Sud du village, occupant un petit plateau, se voit le cimetière, complétement obligé des habitations de l'homme.

Aux deux bouts de l'île on avait construit des huttes de refuge et de petits dépôts de provisions ; des avis, imprimés en anglais et en français, y étaient affichés pour l'information et la gouverne des naufragés, en attendant l'arrivée des gardiens qui, tous les jours, en temps orageux, faisaient la patrouille

de l'île, montés sur des chevaux capturés et domptés pour le service de l'établissement.

A l'époque de l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord en Confédération, 1867, la charge de cette Station passa du gouvernement local au gouvernement fédéral et tomba, naturellement, dans les attributions du Ministère de la Marine et des Pêcheries. Chaque année, depuis cette date, on a ajouté au personnel et au matériel de l'établissement, qui se trouve maintenant au grand complet, sauf une communication télégraphique avec la terre ferme.

Le projet de relier l'Île de Sable à la côte de la Nouvelle-Ecosse, par un câble télégraphique, entre dans le plan général de télégraphie des côtes maritimes du Canada, proposé, depuis plusieurs années, par M. Fortin, député du Comté de Gaspé aux Communes fédérales, ex-ministre du Domaine de la Province de Québec. Tous les détails de ce système, à la maturation et à l'adoption duquel son auteur a consacré plus de vingt ans de travail, ont été indiqués dans une carte intitulée : " Carte télégraphique " du Fleuve et du Golfe Saint-Laurent et des côtes " des Provinces maritimes." Cette carte, dessinée au Ministère des Terres de la Couronne, à Québec, sous la direction de M. Fortin, par M. Dufresne, dessinateur-géographe, a été publiée en 1876, puis rééditée et publiée de nouveau en 1879. Ce vaste plan est maintenant plus d'à moitié exécuté. La section de l'Île de Sable, encore à l'état de projet, doit se com-

poser d'un câble de près de cent milles de long, submergé entre le Cap Canceau et l'île, et d'un circuit de fils télégraphiques faisant communiquer tous les postes de secours entre eux.

La question d'élever des phares d'éclairage, sur l'île de Sable, a été dans le passé le sujet d'une longue discussion, souvent très animée, entre M. Cunard, doyen de la Commission des phares de la Nouvelle-Ecosse et le Capitaine Darby, patron du cotre provincial, d'une part—et M. Joseph Howe et le Capitaine (depuis Amiral) Bayfield, de la "Gulf Survey", d'autre part. Les premiers s'opposaient à l'érection de phares sur l'île, alléguant que ce serait induire les marins à s'approcher de l'île, ainsi éclairée, pour se reconnaître et que s'approcher de cet endroit c'est, du coup, s'exposer à un danger imminent de naufrage. MM. Howe et Bayfield, de leur côté, répondaient qu'il n'y avait aucun lieu d'appréhender de voir les navigateurs diriger sciemment leur course vers l'île de Sable ; mais que, dans les cas, nombreux, de navires inopinément poussés vers ses rivages, il importait de leur offrir des signaux capables de leur faire reconnaître, à temps, leur position. La question a été tranchée, et heureusement résolue, par le Gouvernement Canadien, sur la proposition de M. Peter Mitchell, alors ministre de la Marine. Il existe maintenant deux phares sur l'île, un à chacune de ses extrémités.

L'organisation et la distribution des moyens de secours et de sauvetage comprend, aujourd'hui, six

postes :— le premier, poste principal, est situé à peu près au centre Nord de l'île :— le second, dit du phare de l'Ouest, occupe l'extrémité Ouest ;—le troisième, dit du Sud, est placé à environ huit milles à l'Est du second poste, sur la levée Sud du barchois ;—le quatrième, dit du pied du lac, avoisine le précédent à quelques milles de distance ;—le cinquième, dit du phare de l'Est, est placé à près d'une lieue de l'extrémité Est de l'île ;—le sixième, dit du Bout-du-banc, occupe la pointe extrême de l'île, immédiatement voisin de la barre de l'Est. Chacun de ces postes est confié à la garde d'au moins un gardien résidant : on y compte une maison, des abris pour les naufragés, un dépôt de provisions et une étable pour les bêtes de service. Au cas de naufrage on trouve, sur place, les premiers objets nécessaires aux opérations de sauvetage et les moyens de se procurer promptement de l'aide des autres postes, grâce aux petits chevaux qu'on entretient à l'état de domesticité en nombre abondant pour ce service.

Les deux phares ont été terminés en 1873. Les tourelles qui supportent les lanternes sont de forme octogonale et sont faites de bois, comme toutes les constructions de l'île. Le phare de l'Est, placé à plus de deux milles du pied de la barre, est peint en blanc : il a 86 pieds d'élévation au-dessus de la falaise qui, en cet endroit, mesure 34 pieds de hauteur au-dessus de la haute marée, donnant à la lanterne une élévation totale de 120 pieds anglais. La lumière est fournie par une lanterne lenticulaire française du genre dioptrique, second ordre ; elle se découvre

à dix-huit milles de distance, par un temps serein, et par conséquent éclaire toute l'étendue de la barre et du plateau sous-marin et au delà : c'est-à-dire qu'elle se voit en dehors des limites de tous les sondages, donnant moins que quinze brasses de profondeur d'eau à la marée basse, tout autour de l'île, jusqu'au delà du point où elle vient croiser ses feux avec ceux du phare de l'Ouest. De jour, on découvre les tourelles des phares, avant de voir l'île audessus de l'horizon.

Le phare de l'Ouest, de même construction que son congénère, est peint blanc et brun : il est muni d'un fanal catoptrique, à trois faces éclairées et à trois faces obscures, opérant une révolution complète, autour de son axe, en trois minutes. Chaque face lumineuse donne, par conséquent, son jet de lumière pendant une demi-minute, et chaque face obscure son occlusion pendant une demi-minute également. Le navire placé par les vingt-cinq ou trente brasses, vis-à-vis du milieu de l'île, soit au Nord, soit au Sud, par un temps sans brouillard, voit les deux feux à la fois. Le phare de l'Ouest est élevé de 98 pieds du niveau de la falaise qui, en cet endroit, à vingt cinq pieds au-dessus de la mer, donnant une élévation totale de 123 pieds. La portée extrême de la lumière est de vingt milles.

A chacun de ces phares a été ajouté un sifflet d'alarme à vapeur ; mais le feu ayant en 1874 détruit le hangard qui logeait les appareils du sifflet de l'Est et endommagé le mécanisme, on a cru devoir ne pas

le rétablir. Le sifflet de l'Ouest, qui fonctionne toujours, se fait entendre à une distance qui varie entre trois et vingt milles, selon les conditions de l'atmosphère, la direction et la force du vent.

On a dû, dans le cours de cette année (1882), déplacer le phare de l'Ouest, en conséquence de la dégradation opérée par la mer dans la portion Sud-Ouest de la falaise de l'île. Ce phare a été enlevé et réédifié dans un endroit de la pointe Ouest de l'île, moins exposé aux irruptions de la vague. Les autres constructions, qui avoisinaient le phare, ont, naturellement, subi le même déplacement.

Les principaux naufrages qui ont eu lieu, depuis quelques années à l'île de Sable,—on en compte, de nos jours, en moyenne de deux à trois par an, sont :—Le naufrage de la goëlette *Ocean Traveller*, perdu en 1870, avec les neuf hommes qui la montaient ;—celui de la goëlette française *Le Zéphyr*, perdue avec son équipage en 1873 ;—celui du bâtiment portugais *Farto*, en 1875, le capitaine et deux marins périrent ;—celui de la goëlette américaine *Rieves*, perdue en 1876 avec tout son monde ;—celui du vapeur américain *State of Virginia*, en 1879 ; neuf des passagers se noyèrent dans les opérations du sauvetage. Deux autres grands vapeurs océaniques, *Le Wyoming*, américain, en 1873, et la *Tyrian*, anglais, en 1874, ont touché les sables de l'île ; mais ont pu se dégager et reprendre la mer, sans perte de vie. *Le Wyoming*, cependant, dut jeter pardessus bord une partie de sa cargaison et laisser sur l'île l'équipage d'une de ses chaloupes,

qui ne put rejoindre le navire, à cause de l'état de la mer.

Dans le cours de la présente année (1882), jusqu'à novembre, il s'est fait deux naufrages, tous deux de navires norvégiens : Le *Yorkshire*, en Juillet, et le *Bolgeleg*, en Aout. Deux des matelots du premier nommé de ces bâtiments ont été enlevés, par la mer, dans une chaloupe, sur la barre de l'Est et n'ont plus reparu. Cette même année, deux bâtiments à vapeur, anglais, le *Copia* et le *Cid*, se sont échoués ; celui-là sur la barre de l'Est, en Avril, et celui-ci, sur la barre de l'Ouest, au commencement d'Octobre ; mais tous deux ont réussi à se dégager, la mer s'étant trouvée parfaitement calme, dans les deux cas.

Le gouvernement du Canada a dépensé, depuis 1868, environ \$100,000 aux améliorations de tous genres qu'il était nécessaire d'apporter dans l'organisation de cette Station de Secours. La dépense annuelle totale, moins cependant les voyages des vapeurs garde-côtes qui ne sont occupés que de fois à autre à ce service, s'élève à la somme de près de \$9,000, chiffre rond ; dont environ \$7,000 sont fournies par le trésor canadien et près de \$2,000 par le gouvernement anglais.

La population de l'Île de Sable, exclusivement composée des employés de l'établissement de secours et de leurs familles, comptait, le quatre avril 1881, quarante-six personnes de tous âges, dont 27 du sexe masculin et 19 du sexe féminin. Cette population

était constituée en sept ménages, occupant autant de maisons. Le nombre des gardiens est de dix-huit ; tous hommes vigoureux et dressés au service, souvent périlleux, qu'ils ont à faire. Sous le rapport de la Religion, cette petite communauté se divisait comme suit : 23 Presbytériens, 15 Catholiques, 6 Anglicans, 1 Méthodiste et 1 Luthérien. En fait de nationalités, on comptait 29 Ecossois, 12 Irlandais, 4 Anglais et 1 Norvégien. Les divers âges de la vie se partageaient cette population comme suit : 13 audessous de six ans, y compris deux enfants nés dans l'année, 4 de six à onze ans, 4 de onze à vingt-et-un ans, 22 de vingt-et-un à cinquante ans, et 3 audessus de cinquante ans.

Tout le personnel de l'île est sous le commandement immédiat du surintendant qui, lui, reçoit ses ordres du Ministre de la Marine. Depuis les premiers jours de l'Etablissement de secours jusqu'à ce jour, de 1804 à 1882, six surintendants ont successivement occupé cette charge, savoir : — MM. Morris, Hodgson, Darby, McKenna, Dodd et Macdonald, aujourd'hui régnant. Les surintendants de l'île de Sable sont, par le fait de leurs fonctions, notaires et magistrats.

On fait une petite culture sur l'île et on y entretient un bétail assez nombreux. On avait en 1880 récolté, 1,200 minots de patates, 150 minots d'autres racines, 31 minots d'avoine, 159 tonnes de foin de prairies cultivées, et 161 tonnes de foin des prairies naturelles. On fait de plus la cueillette des fruits sauvages, sur-

tout des atocas qu'on exporte en quantité notable, et dont la vente a produit jusqu'à \$600, dans une année d'abondance. Les animaux domestiques se comptaient la même année comme suit : 29 chevaux domptés, 38 vaches à lait, 35 bœufs et bouvillons, et 50 moutons. On évaluait, dans le même temps, à 260, environ, le nombre des chevaux sauvages.

M. Howe, dans le rapport d'une visite officielle, faite par lui, à l'île de Sable, en 1850, parle, avec enthousiasme, des ressources de cette île, qui, en dehors des richesses qui lui sont propres, voit chaque année les naufrages et la mer lui apporter, en abondance, le fer, le bois et une foule d'autres matières premières et d'objets manufacturés.

En temps ordinaire, les gardiens de l'île sont occupés du soin de leur culture et du bétail, de l'entretien des édifices et du matériel, de la préparation et du transport par eau et par terre du bois de naufrage et de rapport qui sert de combustible, de la patrouille et de l'inspection journalière ; le tout diversifié par la pêche et la chasse, la réception des visiteurs et, de fois à autre, par une prise au lasso de chevaux sauvages, pour le service de l'établissement ou pour le vente sur le marché d'Halifax. Les deux dernières prises opérées pour ce dernier objet, ont été faites en 1870 et en 1881. Vingt-deux chevaux furent capturés, en 1870. Ils furent transportés à Halifax, de suite, par conséquent non domptés et vendus bien au-dessous de leur valeur réelle, la vente totale n'ayant produit que \$446.00 : le mieux vendu de tous ces vigoureux

petits chevaux rapporta \$57, et les moins bien vendus \$14 par tête.

Dans l'automne de 1881, on a capturé cinquante lérís, qui ont été vendus à l'encan à Halifax, au prix moyen d'un peu moins de \$17.00 par tête. On compte, présentement (1882), environ deux cent cinquante chevaux libres, de tous âges sur l'île, et trente deux bidets domptés.

Dans l'hiver de 1881-82, on a tenté d'apporter ce qu'on croyait devoir être une amélioration, dans le sort des petits chevaux sauvages. On a construit des étables ou abris, à entrées ouvertes, et placé en différents endroits de l'île, des meules de foin ; mais les lérís n'ont point voulu s'approcher de ces constructions et n'ont point touché au foin des meules.

Pour opérer les captures, les chasseurs, montés sur des lérís domptés et exercés, poussent devant eux les bandes des chevaux sauvages, les forcent à se réunir dans les endroits marécageux de l'île, dans un pêle-mêle impossible à décrire, accompagné de ruades, de chutes et de culbutes. Profitant du désarroi et de l'affolement qui suit cette manœuvre, les cavaliers s'emparent, au lasso, des sujets qu'on peut atteindre, en ayant soin de ne lier que de jeunes bêtes, les lérís un peu âgés étant, en général, rebelles à toute domestication. Les chevaux des Sablons sont comme les hommes de leur pays d'origine, qui se nomment eux-mêmes têtes dures, *Pen Calet* : il ne faut pas ou-

blier, toutefois, que *tête dure* est le contre-pied de *tête molle*.

On conçoit quelle fête une pareille chasse apporte dans la vie monotone des habitants de l'Île de Sable : presque toute la petite population, hommes, femmes et enfants, y prend part d'une façon ou d'une autre, comme spectateur si non comme acteur. On voit de suite que les lérés domptés sont les compagnons de tous les jours des jeunes gens qui habitent l'île et même des jeunes filles, qui deviennent d'intrépides cavalières ; elles n'en cèdent guère à l'autre sexe dans les exercices à cheval, et servent souvent d'estafettes, d'un poste à l'autre, quand les hommes sont occupés.

M. le Dr Gilpin donne une description très vivante d'une patrouille sur l'île et de l'annonce d'un naufrage. Après avoir suivi le gardien chargé de la visite de la partie Nord-Ouest de la côte et nous l'avoir montré ; tantôt cherchant contre le vent l'abri des petits vallons, tantôt faisant l'ascension de la falaise pour explorer la mer du regard, tantôt descendant sur la grève pour examiner des épaves déposées au rivage par le dernier rapport de la marée ; ou bien s'amusant à faire une charge à fond contre une troupe de loups-marins échoués sur le sable près de l'eau, puis, remontant sur la dune et passant à gué l'extrémité Ouest du lac, pour communiquer avec la patrouille du Sud, poussant sa monture à outrance, afin d'éviter une nuée d'oiseaux de mer,

dont il a traversé le domaine de ponte et de couvée, et qui, furieux de cette irruption dans la solitude paisible de leur gynécée, le poursuivent en l'étourdissant de leurs cris perçants, picotant son chapeau ciré et les oreilles de son cheval, le narrateur ajoute :— “ ...Dans le même temps, le gardien, en charge de la patrouille de l'Est, se fatigue la vue à percer le brouillard qui voile à demi la barre, dont le dos s'allonge, hérissé de membrures de navires naufragés, et sur laquelle la vague se brise, pour former des mares dont l'eau retourne à l'Océan en petits filets. Aux rafales qui soufflent de l'Atlantique, il a peine à se tenir en selle et son cheval conserve difficilement sa sûreté d'allure, à travers les sables mouvants et les flaques d'eau clapotées par la brise. Un coup de canon retentit sous le vent du large ; la brume se lève et lui découvre, au loin, la haute coque noire et les voiles ballantes d'un navire dévoyé, qui laboure le sable de la barre. Une heure plus tard, la vigie du poste principal aperçoit un cavalier lancé à fond de train et brûlant l'espace, le long de la falaise. Avant que celui-ci ait eu le temps de laisser le dos de sa monture essoufflée et fumante, pour présenter son rapport, on entend crier de partout :— *Un naufragé ! Un naufragé !*— Le pavillon est hissé au mât, les chevaux, pris à l'écurie ou au piquet, sont amenés et, qui à cheval, qui sur les chariots des chaloupes de sauvetage, on part en hâte vers le lieu du sinistre. Voilà une rude et périlleuse besogne, pour les hommes et pour les chevaux ! Il y en a pour un mois ; sauver l'équipage de suite, puis dégréer le navire, dé-

“ charger et mettre en sûreté tout ce que l'on
“ peut atteindre de la cargaison.”

V

DIGRESSION

On l'a déjà dit ; répétons-le : les petits chevaux sauvages sont, dans un certain ordre d'idées, la poésie et la joie de cette plage désolée de l'Île de Sable ; soit que, à l'état libre, ils en creusent le sol de leurs solides sabots, dans leurs courses fantasques, ou que, réunis sur la falaise et dominant la mer, ils se dessinent sur le bleu du Ciel ; soit qu'ayant accepté de servir, ils prennent leur part de labeur et de danger dans les opérations des secours aux naufragés. On ne peut guère, songer, parler ou écrire des Sablons, sans que la pittoresque silhouette des Iéris se présente à la pensée, à la parole ou sous la plume.

Eh ! bien, le croirait-on ? On a proposé de faire disparaître les petits chevaux sauvages de l'île, pour remplacer leurs gracieuses troupes par des animaux de facile engraissement, pour raison d'économie. Dans l'état où on les rencontre aujourd'hui, a-t-on dit, ils occupent beaucoup d'espace, la vente qu'on en fait, de temps à autre, rapporte peu de chose ; quand au nombre dont on s'empare pour le service de l'établissement de secours, il serait facile d'y subvenir par l'élevage domestique : eux partis, toute la superficie herbée de l'île pourrait être mise en

valeur. Voilà ce que dit l'esprit exagéré d'industrialisme. S'il était écouté, en vue du résultat problématique d'une épargne de quelques centaines de piastres pour le trésor fédéral, qui compte par millions, on détruirait un souvenir historique vivant, un intérêt qui se perpétue, une association d'idées qui nous reporte aux siècles passés, remontant jusqu'aux époques où commencent nos annales nationales.

Qu'on fasse de l'industrie, de l'économie, qu'on utilise, c'est une nécessité et c'est un devoir, dans l'intérêt de tous ; mais il y a temps et lieu et mesure, en cela comme en toutes choses. L'esprit et le cœur ont, comme l'estomac, des besoins, qui, pour être moins généraux et, d'ordinaire, moins sentis, n'en sont pas moins réels. Le culte des souvenirs a ses droits et son utilité et ce culte, comme le respect, s'étend aux choses, à cause de leur relation aux personnes. Ce serait un esprit bien étroit et un cœur bien sec qu'aurait celui qui, donnant hospitalité à l'aveugle, refuserait de recevoir son chien.

C'est en ces réminiscences du vieux temps que se complaisent les esprits supérieurs. C'est en s'emparant de ces choses, en leur donnant une voix, une âme pour ainsi dire, que les poètes, les littérateurs, les artistes élèvent au-dessus du terre-à-terre les pensées de la communauté des hommes.

Non, il n'est pas indifférent de transformer, encore moins de détruire ce qui a existé. La conservation,

bien réglée et tenue dans de justes bornes, des objets vénérables, gracieux ou pittoresques, des objets avec lesquels les générations qui ont précédé ont eu des rapports, le respect des traces laissées par les temps qui ont fui font partie des bonnes et saines traditions ; ils sont un des indices de l'élevation de l'esprit et de la bonté du cœur. Les démolisseurs de monuments et les contempteurs du passé, sont toujours de sottes gens et, bien souvent, de fort vilaines gens pardessus le marché :—leur règne est le châtiement des peuples prévaricateurs.

Ce coin de terre sans grande valeur, cette Ile de Sable, perdue au sein de l'Océan, a une poésie qu'on ne peut méconnaître. Elle appartient à cette catégorie de choses auxquelles la main de l'industrie, si respectable qu'elle soit, n'a pas le droit de toucher. N'enlevons pas ce que tout homme qui pense aime à se représenter encore existant, ce que tout visiteur intelligent s'attend à retrouver, ce que tout esprit supérieur, tout cœur bien fait seraient désolés de ne pas savoir à sa place accoutumée.

Un touriste, de retour d'Orient, raconte, quelque part, le désappointement et la véritable douleur qu'il ressentit, en constatant une de ces profanations des choses du passé. N'ayant point le récit sous la main, ne sachant déjà plus même où l'aller chercher, force est de prier le lecteur de se contenter de la narration suivante, présentée sous un habillement de circonstance.

Le voyageur raconte qu'il s'était d'avance fait une fête de visiter les lieux qui furent jadis les jardins de campagne de Salomon, jardins dont le Cantique des Cantiques parle avec tant de charme. Il fut reçu dans la petite vallée de l'Hébron, dans ce qui était le "jardin fermé" du Grand Roi, par un industriel étranger : c'était un descendant de Japhet établi dans les tentes de Sem. Ce brave homme, fort rangé du reste, avait pour compagne une plantureuse personne, dont la carrure et les grosses couleurs ne faisaient pas précisément rêver de l'épouse du Cantique : cette brune enfant des palais de Mitsraïm, jugée digne, par sa douceur, sa grâce et sa beauté, de symboliser l'Eglise. Il eut été suprêmement drôle d'entendre, sur place, celle qui succédait, en ce moment, à la fille des Pharaons, chanter le *Nigra sum sed formosa, filix Jerusalem!*

Bref, l'industriel avait acheté ou affermé les jardins de Salomon, les avait, en partie, défrichés et engraisés,... .. puis y avait planté des choux, une vaste mare de choux. Le chou est une plante utile et il ne faut pas contester au goût innocent de ceux qui aiment la soupe au chou ; mais, d'autre part, on doit admettre que, dans le paysage, en poésie et pour l'agrément, ça ne remplace pas avantageusement les Noyers, les Vignes et les Pommiers-de grenade et que, en fait d'odeur, ça ne vaut pas, à beaucoup près, le Nard et le Cinnamome.

Aussi, le malheureux touriste demeura-t-il atterré ! Dans sa tristesse, que ne pouvaient s'expliquer ses

interlocuteurs, il ne trouva rien autre chose à faire que de fuir, en s'écriant les bras levés vers les monts de Sanir et d'Hermon.—“ Ne revenez pas, ne revenez pas. Ah ! belle Sulamite, ne revenez pas ! ”

Non : ne chassons point la poésie ; elle est fille du Ciel ! Que les Rois reviennent. Que l'on restitue, aux jardins de Salomon, si ce n'est déjà fait, les vignes, les pommiers-de-grenade et les plantes parfumées.

Que les léris continuent à se montrer sur la falaise et à galoper les Sablons : afin qu'on n'ait point à demander, comme le barde du pays d'Arvor :—“ Dis moi, l'as-tu vu passer, dans la vallée, le cheval sauvage de Gradlon ? ” et de crainte qu'il ne nous soit répondu :—“ Non, je n'ai point vu passer le cheval de Gradlon ; je l'ai seulement entendu la nuit ; trip-trep, trip-trep, trip-trep, rapide comme le feu.”

VI

CHRONIQUES ET LÉGENDES

Bien que l'histoire n'ait point enregistré les premières visites faites par l'homme à l'Île de Sable, il est permis de tenir comme certain que les premiers visiteurs ont été ces rudes et hardis marins, ces Normands, découvreurs, pirates et colonisateurs qui, partis jadis des bords du Tanais, vinrent choisir pour patrie les froides régions de la Scandinavie ; pour de là courir les mers et ravager toutes les contrées de l'Europe, mêlant leur sang à celui de

leurs habitants et leur donnant des maîtres : ces Normes, ancêtres de nos ayeux de Normandie.

Bien avant tous les autres peuples, ils ont visité les côtes de l'Amérique du Nord. Dans leurs courses et leurs expéditions de la Markland (*Terre à bois*), Acadie, et de la Vinland (*Terre à vin, ou de joie*), Nouvelle Angleterre, ils ont passé et repassé bien des fois dans les parages de l'Île de Sable. Or, il est de toute impossibilité, qu'ils n'aient pas payé, à cette naufrageuse de l'Atlantique, le tribut de sinistres qu'elle a prélevé et prélève encore, sur tous les autres peuples qui ont accompli ou font aujourd'hui de pareilles navigations. Ils sont venus là, montés sur leurs barques grossières mais solides, à demi pontées, grées d'appareux rustiques, voilées de grosse toile ou de cuir, allant à la rame comme à la voile, ils sont venus là, d'Islande, fournir à l'ossuaire des Sablons les prémices des ossements de l'homme.

Les premiers d'entre eux qui ont fréquenté les côtes américaines, sans boussole et sans instruments d'observation, conduits seulement par le soleil, la lune et les étoiles, leur incomparable estime et soutenus par l'audace, n'étaient point chrétiens : c'était quelques années avant la conversion des Islandais au christianisme. Ils obéissaient aux lois féroces d'Odin, qui faisaient aux guerriers presque un déshonneur de mourir de mort naturelle. Ils recherchaient la mort violente, dans les combats ou à la mer, comme le plus sûr, presque l'unique moyen de passer, sans transition, et de briller dans le Val-

halla, ce paradis de leurs déités, sis au delà des nuages, dans l'immensité des espaces inexplorés de l'homme vivant. C'était là que les preux devaient passer la durée de l'éternité, dans les luttes, les chasses et les voyages, s'abreuvant de bière et d'hydromel, à des sources inépuisables. A défaut de cette mort, par le fer ou par la tempête, il leur fallait, pensaient-ils, aller faire un temps d'expiation dans le *Nifelheim*, purgatoire relégué dans les profondeurs du neuvième monde du Nord, où chaque âme adresse à Odin, jusqu'à délivrance, cette plainte continuelle : — " Je suis enveloppé de neige ; l'eau d'orage et le brouillard me pénètrent ; il y a du temps que je suis mort ; quand donc sortiraï-je de ce lieu ? "

Il est facile de reconnaître, à travers les brumes de cette théogonie sauvage, quelques rayons de cette lumière — " qui éclaire tout homme venant au monde. " — Dans quel désert sans eau, dans quel abîme sans lumière, sont donc plongés ceux qui ne croient à rien ? Ils ne font donc pas partie de la famille humaine, puisqu'ils en nient toutes les traditions. Aussi, une logique inexorable les fait se réclamer du singe. Ils cherchent dans les détritüs, avec l'espoir, ignoble autant qu'insensé, de trouver la pièce généalogique qui donnerait à l'homme, pour aïeule, la guenon !

Ne vous semble-t-il pas voir arriver les Normes, vers ces rivages inconnus des Sablons ? Le Viking qui les commande, debout au pied du mât, sonne trois fois de sa trompe en signe de conquête. Puis, quand le naufrage est imminent, que les efforts sont

devenus inutiles contre le péril, ils se lèvent tous et, saisissant leurs armes, ils saluent la mort qui leur vient sous une forme agréable à Odiu. Depuis ce temps, leur os gisent dans les sables?—Leur culte se trompait d'objet et de moyens;—mais ils ne savaient pas!

Bien des années après, succédant aux Normes dont ils avaient du sang, sont venus les Normands, les Bretons et les Basques, ces intrépides chasseurs de baleines, de vaches marines, pêcheurs de morues. Longtemps avant la période colombienne, deux siècles peut-être avant la fondation de Port-Royal et de Québec, ils ont jeté l'ancre sur tous les bancs auxquels ils ont donné les noms qu'ils portent encore, et fait côte sur les rivages de Terre-neuve, d'Acadie et du golfe Saint Laurent, payant de temps en temps, leur dîme de naufrage à l'Île de Sable. Ils étaient, eux, des chrétiens; quand la mort venait les réclamer, c'était au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, en se signant du signe de la Rédemption, qu'ils quittaient ce monde.

Désormais, l'Histoire enrégistrera les événements; mais à côté de l'Histoire marchera la Légende, et c'est tant mieux! Elle ne pouvait manquer, au reste, d'intervenir, pendant que le temps, les vents et les vagues accumulaient, dans les sables de l'île, des ossements des principaux peuples de l'Europe: quand les coques brisées des navires de toutes les nations maritimes venaient hérissées, de leurs membrures, les barres et les grèves des Sablons, et semer sur leurs

rivages les produits des deux mondes. La froide histoire n'était pas de nature à satisfaire l'imagination populaire ; il était de toute impossibilité que des circonstances, aussi étonnamment favorables au développement du merveilleux, ne fissent pas naître de ces récits qui répondent au besoin de fiction (ombre du surnaturel) que ressentent tous les hommes. Images gracieuses ou terribles que laissent aux générations qui suivent, les générations qui ont précédé et que les temps futurs demanderont à notre temps, en dépit de son prétendu positivisme :— images, symboles, emblèmes, paraboles ou apologues que l'art, primitif ou cultivé, transmet à toutes tribus et à toutes races de la grande espèce humaine.

M. Haliburton, dans ses "Sages Visées" (*Wise Saws*), met en scène son héros, d'une originalité très piquante mais un peu vulgaire, Sam Slick le Yankee, colporteur d'horloges à bon marché, et un Patron de barque du port d'Halifax. Le patron propose, à son ami d'occasion, un voyage à l'Île de Sable, qu'il lui représente comme un endroit hanté, plein d'une mystique sombre et de merveilleuses terreurs. Sam, qui a écouté avec intérêt et curiosité les narrés du marin, mais qui démêle, dans ses paroles l'indice d'un certain doute sur le courage des colporteurs d'horloges, en général, et de Slick, en particulier, accepte la proposition. Piqué d'avoir été soupçonné de couardise, il s'écrie, comme s'ils étaient déjà rendus à l'Île de Sable :—"Soulève la tempête, amène des chevaux et nous irons, au milieu de la nuit, aux sifflements du vent, au rugissement des brisants,

“ au déchirement des éclairs, au roulement du tonnerre..... au son des voix des milliers de morts qui se répondent dans les sables !... Y es-tu mon vieux ? Je suis ton homme, pour un galop de cavaliers fantômes, parmi les crânes, les squelettes et les patrons de barque : une escapade de minut à épouvanter les chevaux sauvages, à disperser les lapins et les rats, à fixer les gros yeux des hiboux ! Qui a peur maintenant ?..... —“ Je suis marin, répond l'autre, et je respecte les morts..... C'est une terre des esprits. Je pourrais vous raconter des histoires, que je sais être vraies, capables de vous faire dresser les cheveux sur la tête ! Avez-vous entendu parler de Madame Copeland qui apparut au brave capitaine Torrens, du vieux régiment qui s'est venu réfugier sur l'île et y est mort ? ”

Les légendes, dont parlait le patron de barque d'Halifax, sont, quand au fond, des légendes anglaises ; mais avant d'en faire le récit, il convient de s'occuper d'une légende française, dont l'action précède chronologiquement ; avec cela qu'elle naît de la nature même des lieux et des associations d'idées qu'ils font surgir. A la pensée d'un endroit quelconque offrant de l'intérêt, l'imagination se plaît à y placer des décors appropriés : ce serait un bien pauvre hère que celui qui n'aurait pas, invité par la beauté des lieux, construit au moins un ou deux châteaux en Espagne. En pensant à l'île de Sable, à sa situation, à son histoire, on se demande donc naturellement : Qu'y mettrais-je ? ou qu'aurait-on pu y mettre ?

Le baron de Léry y avait rêvé un fief avec sa gentilhommière, et c'est son rêve qui nous a donné les petits chevaux sauvages. On voit d'ici le castel avec ses tourelles et son colombier, l'Eglise et les chaumières des vassaux : on y vit heureux, bien que pauvrement pour des seigneurs ; la culture, les troupeaux, la chasse et la pêche, puis une petite subvention du gouvernement à cause des dépenses et des travaux de sauvetage, entretiennent l'abondance des choses nécessaires à une vie large, dans son heureuse médiocrité. Les fils de famille et les enfants des gens du Baron grandissent, ensemble maîtres et serviteurs, dans la vigueur et la santé que produisent l'innocence du cœur, le travail et les exercices du corps : on en fait de bons chrétiens, éloignés qu'ils sont des mauvaises occasions et des mauvaises compagnies. On s'instruit modérément, mais bien chez le Sieur des Sablons ; on y sait parfaitement son catéchisme, la plus haute de toutes les philosophies : l'introduction des mauvais livres est strictement interdite. C'est le curé qui prêche et qu'on écoute ; c'est lui qui distribue la doctrine et donne les règles de conduite, que le Baron soutient de son autorité et de son exemple. L'école est tenue, dans le moment, par Mademoiselle des Sablons, tante de la génération qui pousse. Cette admirable femme, pour se livrer sans distractions aux bonnes œuvres, est restée vieille fille volontaire, grande et noble vocation, voisine et émule de celle de la religieuse.

La famille se perpétue par le droit d'aînesse, au lieu de se pulvériser par le partage : l'aîné a le titre,

la possession du domaine et du château : les cadets apprennent la navigation, l'océan et eux se connaissent. Quand le temps vient de prendre son parti, accompagné de quelque jeune gars dont il a fait son ami, chacun d'eux fait une retraite et une communion de départ, demande et obtient la bénédiction du prêtre et du chef de la famille, embrasse tout le monde et part en chantant, comme dans la romance :

Je suis breton et je suis gentilhomme,
Et sur la mer je ferai mon chemin !

Il n'était pas sot le rêve du Baron de Léry et de Saint-Just, Vicomte de Gueu. L'Eglise, le château et leurs dépendances auraient eu joliment grand air, sur la falaise et dominant la mer ! Aussi bien, Les-carbot dit du noble baron qu'il—"avait le courage " tourné aux choses hautes." C'est donc dommage que ce rêve ne se soit pas réalisé ; cependant, on pourrait avoir encore mieux.

Monsieur le Dr Gilpin se demande, aussi lui, ce qu'on eut pu voir sur l'Île de Sable, et il répond :—
" On eut pu voir une forteresse moyen-âge, avec ses
" logements pour les gens de guerre, son gouver-
" neur, son médecin pour guérir des corps si sou-
" vent exposés, et son aumonier, avec chapelle et
" cloche, pour avoir souci d'âmes si soudainement
" appelées. Ou bien, on eut pu voir quelque con-
" grégation, comme celle des moines vénérés du
" Saint-Bernard, prendre possession de l'Île, pour y
" accomplir, sous le froc et le capuchon, par esprit

“ de pénitence, ce qui se fait aujourd’hui sous la
“ vareuse et le chapeau ciré, à raison de quarante
“ louis par année.”

C'est cela même ; ce qu'auraient demandé les Sablons, c'eût été un convent de religieux hospitaliers. Oh ! qu'il ferait bon voir s'élever, de ces sables et du sein de l'Océan, les vastes et sévères constructions d'un Monastère, bâti par l'aumône, par la reconnaissance, par le dévouement, par le travail patient et par le temps, avec son cloître et sa chapelle ! Quel endroit mieux recueilli, mieux fait pour jouir du son de la cloche, appelant les moines à la prière, chantant dans l'air l'Angelus du matin et du soir, demandant secours pour ceux qui périssent, implorant grâce pour ceux qui souffrent et miséricorde pour les âmes des défunts. Les pêcheurs normands, bretons et basques et les acadiens y ont souvent pensé ; s'ils n'ont point eu le bonheur de l'accomplissement de leur beau rêve, ils en ont au moins eu la légende, et c'est grâce à cela que l'Île de Sable n'est pas complètement dépourvue de ce qui aurait été sa plus grande poésie, comme c'eût été, la réalité advenant, le plus grand des bienfaits pour tous les malheureux que la chose peut concerner.

*
* *

LE MOINE DES SABLONS.

L'histoire nous apprend qu'un Marquis de Bretagne avait débarqué, sur l'Île de Sable, quarante à

cinquante colons. Ils y demeurèrent cinq ans durant et, quant on vint les chercher, il n'en restait plus que onze, tous les autres dormaient le dernier sommeil de leurs corps, dans les sables de l'île. Voilà ce qu'enregistre l'Histoire ; mais, où finit l'Histoire, la Légende commence et nous dit—que ces colons étaient accompagnés d'un aumônier, moine franciscain chargé, par ses supérieurs, du soin de ces âmes, pour la plupart assez compromises, et de la mission d'explorer, si possible, pour le compte de l'Eglise de Dieu, ce domaine, encore si peu connu, du Nouveau-Monde.

Quand l'expédition du Marquis de la Roche se partagea en deux troupes, celle des colons descendus dans l'île et celle des hommes restant à bord des navires, le bon Père avait à choisir entre elles. Il choisit de descendre aux Sablons avec les colons, dont il accepta, de grand cœur, de partager l'isolement et les dangers. Muni de sa chapelle de missionnaire, armé de son bréviaire et de son rosaire, il demeura avec ces hommes qu'il ne voulait point abandonner seuls, dans l'imminent péril où ils se trouvaient de la perte éternelle de leur âme. Ces hommes, pas tous mais la majorité d'entre eux, tirés des prisons de l'Etat, étaient de mauvais sujets, râtres et ribauds ; mais ils n'avaient pas brûlé le vaisseau de leur salut !—Ils croyaient !—Au sein de leur dégradation, ils conservaient une pensée de repentir, un espoir de miséricorde. Le digne religieux savait cela et il voulait se tenir à leur portée, toujours sous la main, prêt à recevoir les aveux de

ces consciences chargées et à répandre sur elles le pardon qui sauve. C'était une œuvre de patience, une vie de vigilance et d'inquiétudes continuelles : les menaces, les exhortations, les prières du bon moine restaient le plus souvent sans effet ; mais, du moins, ces malheureux, si méchants qu'ils fussent, n'avaient point tourné en haine, contre le prêtre, le spectacle, humiliant pour eux sans doute, de l'antithèse de sa vie et de la leur ; le silencieux mais poignant et continuel reproche que la vérité fait à l'erreur, la vertu au vice, dans le contraste qu'ils offrent. Pour rien au monde, ils n'auraient voulu voir disparaître le ministre de Dieu d'au milieu d'eux, malgré l'ennui qu'ils ressentaient souvent de sa sainteté, de son zèle infatigable, de sa prédication, de sa sévère présence, en un mot.

Si petite que soit une agglomération libre d'hommes, si bonne ou si mauvaise qu'elle puisse être ou qu'on veuille la supposer, il se forme toujours deux camps, celui des bons et celui des méchants, ou celui des mauvais et celui des pires, avec des nuances dont on n'a point à faire ici l'exposé détaillé, nuances où la sottise joue un rôle important. — Absurde de dire qu'il n'y a pas de danger, en tout état de cause. Le livre de Job nous affirme que le génie du mal parcourt le monde et se montre, même parmi les enfants de Dieu, et le prince des apôtres met en garde contre cet ennemi du genre humain qui, semblable à un lion, rôde sans cesse cherchant qui dévorer. La petite communauté des gens du Marquis de la Roche n'avait point été longtemps, sans se partager en ces

deux camps. Les uns, ne reconnaissant de loi que leur volonté et leurs caprices, s'étaient attaqués au principe de l'autorité, en refusant d'obéir aux officiers que le Marquis avait chargés du commandement ; les autres s'étaient rangés du côté de l'ordre, tel qu'il pouvait se produire dans les circonstances et au sein de cette étrange société, en soutenant leurs supérieurs légitimes. Des luttes sanglantes eurent lieu, dans lesquelles périrent, par le plomb et par le fer, près des trois quarts de ces gens.

Tout ce temps, le bon Père franciscain prêchait l'obéissance et la paix : avec autant de vigueur que de charité, il montrait le devoir, signalait le mal, interposait l'autorité de sa mission divine. Respecté mais peu obéi, souvent même repoussé, il eut toutefois la consolation de n'être refusé d'aucun, en face de la mort : plusieurs des conversions qu'il opéra furent bien tardives ; mais pour être du dernier moment, il avait lieu de les tenir comme sincères. Le Père avait donc pu bénir toutes les fosses creusées pour recevoir les dépouilles mortelles des colons du Marquis de la Roche, dont les Sablons gardent les ossements, jusqu'au jour terrible où la trompette de l'Ange, résonnant à travers les sépulcres de toutes les régions de la terre, *per sepulchra regionum*, appellera tous les hommes devant le trône du Juge indéfectible des vivants et des morts.

Quand on vint quérir, pour les rapatrier, les demeurants des exilés de l'Île de Sable, le bon Père était bien malade, à ce point que tous, lui compris,

s'attendaient, d'un moment à l'autre, à sa mort. On voulut l'embarquer ; mais il demanda qu'on le laissât sur l'île :— “ Je n'en ai pas pour longtemps, dit-il, “ quelques heures, peut-être ? Dieu sait. Je montrai “ ici, dans la cellule que je me suis construite et “ dans laquelle j'ai prié depuis cinq ans ; comme “ mourraient les anachorètes au désert. Les vents “ et les sables se chargeront de ma sépulture. ”

On dit adieu au saint homme, en pleurant. Le bâtiment, sous les ordres du pilote et patron normand Chef d'hostel, fila vers le beau pays de France, et bientôt disparut dans le brouillard. Le moine resta seul dans cette solitude, environnée de tous côtés par la vaste mer, seul sur sa couche de foin sauvage, dans sa petite hutte de bois de naufrage, prêt à dire son—*In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*— Son heure n'était pas encore venue, cependant ; la mort dut, pour cette fois, renoncer à sa victime ; le bon religieux se rétablit même très vite et vécut plusieurs années de la vie érémitique, sur l'île qu'il embaumait du parfum de ses vertus. Il partageait son temps entre la prière, la méditation, les soins d'un petit jardin et la cueillette des coquillages et des fruits qui constituaient, avec des légumes, son régime alimentaire. Presque chaque année, des naufrages venaient lui fournir l'occasion d'exercer sa charité courageuse. Il recevait les visites des pêcheurs de Maurepas, de Canceau, de Cézembre, de la Hève et autres ports acadiens du Cap-Breton et de l'Acadie. Il leur faisait visiter le chemin de croix qu'il avait érigé sur la dune et les bords du bara-

chois, les aidait de ses conseils et de ses prières et recevait d'eux les saintes espèces, pour la célébration du sacrifice de la messe. Souventesfois, le bon moine fit part, à ses amis, du bonheur qu'il aurait eu à voir, avant de mourir, s'établir un monastère d'hospitaliers, dans cette solitude si bien faite pour le recevoir.

Quand et comment mourut le solitaire ? Personne ne le sait.—En quel endroit des Sablons reposent ses restes mortels ? On ne le sait pas plus. Il avait dit : “ Le vent et les sables se chargeront de ma sépulture,” et ainsi fut fait. Il est là, quelque part, disent les pêcheurs, sur la dune, sur la falaise, au bord du lac, près de la grève ou dans quelque petit vallon, on ne sait, en compagnie des os des milliers de défunts qu'enferment les sables ; mais son ombre bénie plane au-dessus de cette plage désolée.

Les pêcheurs l'ont vu, souvent,—se promenant à pas lents sur les bords du barachois ou sur la grève, ou sur la levée, comme de son vivant, lorsqu'il récitait son rosaire :—souvent, debout ou à genoux sur la falaise, comme de son vivant, lorsqu'il examinait la mer tourmentée par la tempête, veillant et priant pour les malheureux en danger de périr. Les pêcheurs l'ont vu souvent arrêté, suspendu comme en extase dans l'espace, se dessinant sur l'azur du firmament ou sur l'ombre des noirs nuages amoncélés, ou dans le brouillard, tantôt le capuchon renvoyé et les mains élevées vers le Ciel, comme à l'autel, tantôt la tête couverte, soutenant son chapelet

d'une main, et la droite tendue, comme pour bénir, secourir ou absoudre.

Les pêcheurs l'ont vu, souvent, dans sa robe brune de bure aérienne, ceint du cordon du séraphique Saint-François, apparaître sur les barres et autour de l'île, se glissant dans l'air avec une vitesse voisine de l'agilité qu'auront les corps ressuscités glorieusement, puis s'élever et disparaître, comme dans une assumption vers le trône de l'Éternel. Et, quand les pêcheurs pensent à ces choses, leur courage et leur confiance redoublent ; car, en cela, ils voient l'image de la sanctification des vivants et de l'intercession des saints.

*
* *

LE RÉGICIDE

Les colons anglais de la Nouvelle-Ecosse, qui comptent parmi eux tant de descendants des "Cavaliers", fidèles au Roi, ont, eux, une légende d'un autre genre, se rattachant aux luttes qui amenèrent la mort de l'infortuné Charles I d'Angleterre. Ils racontent qu'un des hommes politiques de l'époque, ayant pris une part active dans l'assassinat du malheureux monarque, poursuivi par les remords et peut-être poussé par la peur, à l'avènement de Charles II sur le trône de son père, s'était venu réfugier sur l'île de Sable. Le lieu était bien choisi pour une cachette, contre les recherches, et pour un asile, contre la curiosité indiscrete.

Cet homme demeura des années dans l'île, vivant des ressources abondantes qu'elle offrait et traitant, pour ses autres besoins, avec les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre qui, dès avant et alors, fréquentaient l'île en grand nombre. Il était serviable mais taciturne : ses compatriotes le prenaient pour un de ces excentriques, dont le genre fleurit surtout sous l'humide climat de la riche Albion. C'était, pour eux, comme une anticipation de la création si originale et si populaire de Defoë : cet homme arrivait sur l'île de Sable, comme le prototype du Robinson Crusœ qui devait se révéler, dans toute son ampleur, quelques années plus tard. Il en était, cependant, tout autrement, ainsi qu'on vient de le dire. La légende ne nous fait pas connaître combien d'années cet étrange personnage vécut sur l'île ; mais elle nous apprend qu'il y mourut, laissant ses os aux sables, qui les gardent et les cachent.

Le réfugié des Sablons avait, comme bien on pense, soigneusement tenu son secret, pendant sa vie ; mais, après sa mort, la justice vengeresse du crime, le força d'en faire l'aveu public, dans plusieurs apparitions qui suivirent de près son décès. Son ombre, de plus, dépouillant les déguisements dont il s'était servi pendant son séjour aux Sablons, revêtit le costume Cromwellien qu'il portait, lors de l'exécution du Prince, comme un des chefs de la foule qui assumait sur sa tête la responsabilité de la mort de son Roi.

Depuis cette révélation, chaque année, une fois

l'an, le 30 janvier, date de la décapitation de Charles d'Angleterre, à minuit, il sort des sables et, confessant son crime à haute voix, il commence d'un pas grave une ronde sur la falaise, allant sans s'arrêter jusqu'à l'apparition du point du jour qui le fait rentrer dans la tombe, d'où, l'année suivante, à pareille date, il devra sortir de nouveau, pour reprendre sa ronde, où la lumière de l'aurore l'avait interrompue. Il fait ainsi, d'années en années, le tour de l'île, chaque cycle étant de sept ans : cercle fatidique qu'il parcourt depuis plus de deux siècles. Il marche, marche tristement, dans ses habits noirs, la figure à demi cachée sous son chapeau à large bord, une épée nue au poing, en chantant d'un ton nazillard des hymnes ; mais si fort, si fort, que des pêcheurs l'ont entendu, malgré le bruit du vent, des vagues et le fracas de la tempête. C'est d'après ce témoignage que le patron de barque d'Halifax disait qu'il savait que ces histoires sont vraies.

Cette nuit du Régicide est une nuit d'horreur pour les chevaux sauvages. Au son de cette voix lugubre et retentissante, qui semble sortir de terre à chaque pas du promeneur-revenant, leurs troupes dispersées sur l'île passent les heures, alternativement à trembler, les uns pressés contre les autres, regardant les dunes et comme fascinés par des apparitions étranges, puis à se lancer dans une galopade vertigineuse, une chasse-galerie de nos légendes canadiennes, comme si chacun d'eux se sentait soudainement monté et éperonné par un jockey d'outre-tombe. On dirait que la voix criminelle, qui retentit

alors, évoque des ombres coupables. Dans leurs formes osseuses, ne lanceraient-elles pas aux léris, pour les fixer sur place, les feux de regards illuminant les orbites vides de leurs crânes desséchés ; puis chacune d'elles, montant un cheval sauvage, ne seraient-elles pas la cause de ces courses affolées ? Toujours est-il, en ces circonstances, qu'ils vont, vont, les petits chevaux, à travers les Sablons, tapant le sol gelé, pilonnant la neige, brisant la glace des flaques ; ils vont vite, vite, comme les morts et le coursier de la ballade de Lénore.—Le marin l'avait bien dit : cette terre est une terre des esprits, il s'y passe des choses à faire dresser les cheveux sur la tête !

*
* *

LA DAME AU DOIGT SANGLANT.

On a vu que le bâtiment-transport de Sa Majesté Britannique, l'*Amélia* était venu se perdre sur l'Île de Sable et que, des deux cents personnes qu'il portait, nul être vivant ne resta pour rendre compte de ce qui s'était passé. Les boucaniers venaient d'abandonner l'île et l'officier, dépêché d'Halifax vers les Sablons pour faire enquête, dormait sur son lit fait de roseaux et de pois sauvage, dans la hutte qui lui servait d'abri, pendant son triste séjour dans cette solitude rendue si lugubre pour lui. Accablé de fatigue et de tristesse, il reposait d'un sommeil agité, lorsque, vers les minuit, il fut soudainement réveillé, par l'odeur âcre et suffocante de la fumée du brâ-

sier qu'il avait allumé, avant de se coucher. Le feu ne jettait plus de lumière, mais la fumée épaisse qui s'échappait du foyer avait envahi toute la hutte, hors de laquelle l'officier s'élança, à peine conscient de la cause apparente de ce dérangement. La tradition a conservé le souvenir de l'endroit qu'occupait ce campement. L'emplacement en était situé dans un vallon qui fait, aujourd'hui, partie du domaine d'une troupe de petits chevaux sauvages : on appelle cette troupe de léris — " La bande de la hutte enfumée. "

L'officier, sorti de sa loge, s'était à peine remis de son trouble, qu'il vit se dresser devant lui, dans l'obscurité de la nuit, se détachant en blanc sur le ciel sombre, enveloppé dans un long peignoir flottant, la figure d'une femme qu'il reconnut de suite pour la femme d'un médecin de son régiment, son compagnon d'armes, passager avec sa famille à bord de l'infortuné transport *l'Amélia*.

La malheureuse femme apparaissait dans l'état où le naufrage l'avait surprise, au milieu de son sommeil, dans cette nuit fatale à tant de victimes. Ses cheveux blonds, longs et abondants, flottaient sur ses épaules et sur sa longue robe blanche : elle tendait vers l'officier sa main droite, dont un doigt mutilé paraissait encore tout saignant.

On sut, dès lors, que cette femme, jettée par la vague au rivage, dans l'impuissance d'un évanouissement profond, fut, pour un instant, rappelée au

sentiment de l'existence par la douleur d'une mutilation opérée, par un boucanier, sur un de ses doigts qui portait un anneau précieux.

L'infortunée, en constatant sa blessure et l'enlèvement du joyau auquel elle attachait un très haut prix d'affection, s'était levée toute droite, comme un spectre, en face de son bourreau. Incapable d'articuler un seul mot, elle tendait vers lui, que la terreur clouait sur place, son doigt saignant, pour réclamer l'anneau et sommer le brigand de le remettre à sa main.

Le boucanier ne remit pas l'anneau et la dame retomba bientôt sur le sable, pour ne plus se relever vivante. Depuis ce moment, cependant, le spectre de la victime était toujours là présent devant le misérable, ce doigt mutilé, toujours pointé sur lui, le hantait sans relâche ni repos ; il le voyait partout. Ce fut en vain qu'il avait quitté l'Île de Sable, ce fut en vain qu'il se défit de l'anneau ; toujours, toujours cette vision le poursuivait, jusqu'au moment qui, paraît-il, ne tarda pas à venir, où, tué par le remord, il fut appelé à comparaître devant le Juge Suprême.

Depuis cette époque, l'ombre de " La Dame Paie ", comme quelques-uns l'appellent, se montre de temps à autre, dans son long peignoir blanc, les cheveux flottants au vent et la main tendue, dans l'action de réclamer son anneau. Que de fois les pêcheurs et autres marins n'ont-ils pas raconté cette histoire, le

soir sur le tillac, quand la barque à l'accalmie repose tranquillement sur l'onde et que l'on n'entend que le faible clapotis de l'eau sur les bordages ; ou bien, sur la côte, lorsqu'ils se réunissent au coin de l'âtre, dans leurs demeures ; ou bien encore, au bivouac sur la grève, à la lueur d'un feu de bois de rapport, allumé et entretenu avec les débris de barques et de navires, que la mer a rejettés sur ses rivages, après les avoir longtemps portés et bercés sur son sein.

VII

ÉPILOGUE

Ossa Rigida, verbum docete.

Il est minuit !

Le vent d'automne siffle dans la cheminée son air mélancolique ; le gresil fouette les vitres ; le poêle gronde doucement, car il fait froid dehors.

La fête de La Toussaint est passée et nous sommes dans le mois des Morts.

Il est minuit !

C'est l'heure obligée des communications d'outre-tombe et avec le monde invisible. C'est le moment des rêves, des apparitions, des souvenirs ; c'est encore l'heure favorable à la réflexion et à la prière.

Il est nuit !

C'est le temps du repos... et... souvent aussi le temps des grandes souffrances ; car tout se touche et se coudoie dans ce monde, la réalité et l'ombre, la vérité et le mensonge, le bien et le mal, la joie et la tristesse, le plaisir et la douleur.

O nuit ! Quel mystère préside donc à ton cours ? Que la naissance et la mort, l'amour et la haine, le dévouement et l'abandon, la pénitence et l'orgie, la peur et l'audace aiment le voile de tes ombres !

Il est nuit !

La douleur m'a visité. Dans la trêve qu'elle m'accorde, en ce moment, je jouis de cet état de repos langoureux qui vient, de temps en temps, comme au secours de l'esprit et des nerfs fatigués, instants de douce abstraction, de demi-sommeil des sens qu'embellissent la méditation et la rêverie.

Mon rêve est des Sablons, dont je viens de terminer l'histoire. Ce petit coin de terre, tourmenté par les éléments, mais autrement exempt des agitations du monde, a cet attrait qu'offrent les solitudes et ce charme salutaire que produit, dans les âmes sensibles, la visite des tombeaux.

Comment fûtes-vous d'abord formés, amenés ensemble et soulevés au-dessus des flots, O Sablons ? Qu'étiez-vous dans l'œuvre des *six jours* ? " Dans *ce jour* que le Seigneur Dieu fit le Ciel et la Terre ! "

Un certain travail s'opère encore en vous, comme en tous les autres matériaux de ce globe que nous habitons ; mais si lentement, si lentement, que l'esprit de l'homme, toujours inquiet et toujours porté à scruter les mystères de la création, s'est pris à calculer combien, à ce taux, de millions et de millions d'années il a fallu pour constituer la terre telle qu'elle nous apparaît. Demandez donc à la fourmi du désert l'explication des pyramides !

Les six jours ont-ils été des jours de courte durée ? Ont-ils été des jours-périodes ? Ont-ils été tous de même étendue de temps ? Ont-ils, au contraire, différencié peu ou immensément de longueur ? Ce mot jour n'est-il ici que l'expression d'un mode, de séries de temps ?

Je n'étais pas là, O Dieu Créateur, quand vous jetiez les fondements de la terre. Que votre grâce me garde de la folle tentative de maîtriser vos secrets. Vous êtes l'Eternel et vous êtes le Tout-Puissant ! Votre Patience dispose du temps et ne connaît point de bornes. Votre force tient dans sa main l'éclair et n'admet point d'obstacles. Vous avez pu vous complaire, pendant un temps incommensurable, qu'il vous convient d'appeler jour, à faire se développer et se succéder les choses que vous aviez conçues, et

vous avez pu faire surgir et se coordonner des merveilles et des mondes, par un simple acte instantané de volition.

Après cela, la cause étant admise et la foi dans la parole de Dieu, comprise ou non, étant donnée, permis à l'homme de spéculer sur le comment, d'imaginer des hypothèses ; car il est écrit de Dieu et des fils de la science humaine :—*Tradidit mundum disputationibus eorum*. Ces discussions ne sont pas près de finir : mais prenons garde, ne dépassons pas la mesure, car il est également écrit de Dieu et des enfants de l'orgueil humain :—*Irridebit eos!* Or, le sarcasme de Dieu, c'est un fer rougi au feu de sa colère.

A part la science pratique, qui est un besoin, chacun, dans la pleine liberté des enfants de Dieu, peut se livrer à l'étude spéculative de la nature,—la “pire des occupations que Dieu ait données aux enfants des hommes,” dit l'Ecclésiaste. La science a ses légendes et sa poésie ; mais repoussons toute hypothèse, tout système qui se trouve en contradiction, même seulement apparente, avec le dogme ; et méfions-nous de ce qui semble heurter le sens naturel de l'Écriture. En dehors du dogme, de la morale et de la discipline qui ont un interprète autorisé et infaillible, l'herméneutique a ses obscurités et ses mystères, et combien plus incertaine encore est l'interprétation de la nature ! Au mieux aller, notre science, de ce dernier côté, n'est qu'un autre mode d'ignorer, c'est la *docta ignorantia*.

Quelle immense pitié ne doivent donc pas inspirer ces pauvres insensés, qui, s'extasiant devant l'œuvre, refusent de reconnaître l'ouvrier et de croire à son rapport ; qui, pour vouloir capter l'admiration, éphémère et sans valeur, de juges incompetents, auront à lamenter, dans les siècles des siècles, un poignant et inutile *erravimus* ! Là, ils se trompaient, ces docteurs qui, avec leur raison bornée, prétendaient résoudre tous les problèmes et dissoudre tous les mystères ; ils se trompaient, ces fanfarons de fausse science qui voulaient écraser de leurs dédains impuissants ceux qui avaient raison avec la Foi et par la Foi. Avec et par la Foi qui cherche sans inquiétude comme sans défaillance, — *Fides !..... quærens intellectum*. Ou mieux encore, avec et par la Foi simple, la Foi des humbles : don lumineux et inflexible, qui donnait des tressaillements au Divin cœur du Sauveur et le faisait s'écrier : —“ Je vous rends “ grâces, mon Père, Seigneur du Ciel et de la terre, “ de ce que vous avez caché ces choses aux sages et “ aux prudents, pour les révéler aux petits. ”

Ils se trompent, les savants de l'incrédulité, et ils ne peuvent pas ne pas se tromper. Leur méthode péche par la base : ils prétendent se désintéresser des causes premières et n'avoir point à se préoccuper de la fin des choses. Des études, faites dans ces conditions, ne peuvent satisfaire qu'un illuminé ou un charlatan. On nie le mystère, pour débiter des arcanes.

En dehors des livres de science grossièrement ma-

térialistes, le plus grand nombre des autres est entaché de ce mal qui consiste à tout confondre et à tout embrouiller et qui est le propre de notre époque. On y voit, mêlés et enchevêtrés ensemble, des faits aussi intéressants qu'utiles à connaître, des maximes irréprochables, des hypothèses plausibles, d'autres qui ne le sont guère, d'autres qui restent sans danger bien qu'absurdes, et avec cela des systèmes qui, sans intéresser directement la foi, portent, cependant, le cachet du manque de respect pour les choses de l'ordre supérieur ; puis des assertions contraires à l'évidence, d'audacieuses propositions en contradiction directe avec les vérités relatives et les vérités absolues. Telles sont ces chronologies extravagantes appliquées à l'Histoire de l'humanité, ces doctrines du transformisme des êtres organisés, de l'automatisme de la matière, inventées pour contredire l'Écriture, affaiblir ou détruire la notion d'une Providence préordonnante, dirigeante et conservatrice, et bouleverser toutes les idées qui se lient aux dogmes de la Révélation, de la Chute, et de la Rédemption.

On s'est basé sur les pierres taillées et les pierres polies, dont se sont servi des tribus tombées dans l'état sauvage, pour attaquer l'origine Adamique et Noachique de l'homme. Ces âges de pierre sont de mille coudées audessous de l'âge d'or et de l'âge de fer des poètes païens. On en apprend plus, sur les conditions matérielles de l'homme, dans l'histoire de Robinson Crusœ, que dans les gloses de ces messieurs : sans compter que la bévue et la supercherie se sont fourrées dans leurs trouvailles.

Soyons fiers de la certitude de nos croyances et n'ayons pas de coupables, ni même d'imprudentes faiblesses. En face de toutes ces audacieuses affirmations, de ces hypothèses qui, demain, seront remplacées par d'autres, avec des prétentions égales, comme elles-mêmes ont remplacé celles qui les ont précédées ; les chrétiens peuvent dire, à ceux qui s'adjugent le monopole du savoir, ce que Job disait à ses contradicteurs : — “ N'y a-t-il que vous qui “ soyez des hommes ? La sagesse devra-t-elle mourir “ avec vous ? N'avons-nous pas le sens comme vous ? “ Qu'ignorons-nous que vous sachiez ? ”

Nous n'avons guère de ménagements à garder pour ceux qui traitent nos croyances de superstitions et nos pratiques religieuses de momeries, qui nous dénieient la noblesse de notre origine et qui blasphèment notre Dieu. Ne sommes-nous donc pas assez malheureux, assez humiliés de notre chute, tous tant que nous sommes, pour que nous allions aggraver notre situation de jactances ridicules et de soulèvements insensés. — O Père, Créateur des mondes, O Fils, Rédempteur des hommes, O Esprit-Saint, Sanctificateur Tout Puissant, O Dieu Trinité, “ Dieu des sciences, ” éclairez les intelligences, fortifiez les volontés, purifiez les cœurs : pour qu'après avoir gémi de notre ignorance pendant notre courte vie, nous allions, durant l'éternité, boire à la totalité du Savoir et de l'Amour, dans la contemplation de vos perfections infinies et la jouissance d'une chair et d'un monde renouvelés.

Je me représente les Sablons, au sein de cet immense et solennel silence qui couvrit la terre, à la suite du Déluge, après que— “ fut consumée toute
“ chair qui se meut sur la terre, les oiseaux, les ani-
“ maux, les bêtes, tous les reptiles qui rampent sur
“ le sol ; tous les hommes..... sauf Noé et ce qui
“ était avec lui dans l'arche !”

Seuls alors les habitants des eaux fréquentaient les rivages désertés, seuls les morses, les phoques et les loups-marins animaient les grèves de l'île de Sable. Ils étaient là seuls de tous les animaux qui respirent, à humer l'air, à endurer les tempêtes ; seuls à y faire entendre leurs voix plaintives ; seuls à s'y multiplier ; seuls à y mourir.

Puis, après un peu de temps, les oiseaux, s'étant propagés sur la terre, atteignirent les Sablons. Il me semble les y voir arriver, peu nombreux et craintifs, y bâtir quelques nids, pour en venir à former ces volées énormes qui s'y jouent aujourd'hui dans le vent, exécutant leurs rondes au-dessus de l'île.

Les siècles s'écoulaient, l'homme arrive. Il reconnaît d'abord, il explore ensuite, enfin il s'établit dans ce coin du monde, maintenant séjour de quelques vivants et tombeau de milliers de défunts.

Ma pensée prend plaisir à dormir sur le cours du temps, comme Epiménide dans sa grotte :... puis, au réveil, à revoir, comme à nouveau, les événements

intervenues. C'est ainsi que je vois défilier, devant moi, les acteurs de l'Histoire des Sablons, dans leur ordre successif. Les Normes ; les Normands, les Bretons et les Basques ; les explorateurs italiens, français, espagnols, anglais, portugais ; le Baron de Léry ; Sir Humphrey Gilbert ; le Marquis de la Roche et ses colons ; les pêcheurs français et anglais ; les affreux boucaniers, les naufragés de toutes nations ; les gardiens de la Station de Secours ; ils viennent, tour à tour, éveiller mon souvenir.

A toutes ces réalités, s'ajoutent les créations de l'imagination et du rêve, évoquées des profondeurs du possible, pour instruire, effrayer, consoler ou distraire. Elles paraissent planer, sur leur propres sépulcres ou sur les tombeaux qu'on leur a rêvés, les ombres attristées du Poète Magyar et du Fellow d'Oxford, la sombre figure du Régicide, la blanche silhouette de la Dame au doigt sanglant, et, au-dessus de tous, la douce image du Moine des Sablons.

Il me semble, après cela, voir dispersés, à la surface du sol, tous les ossements que renferment ces sables et, ainsi que dans la vision d'Ezéchiel, je crois entendre la Grande Voix de l'Éternel-Dieu qui me demande, comme à tous ceux qui sont nés de la femme :

—“ Fils de l'homme, crois-tu que ces os puissent revivre ?

Et moi, à qui, de plus qu'au prophète, il a été

donné d'être signé au nom de la Trinité de mon Dieu et de me nourrir de la substance du Verbe fait chair, je réponds avec le saint homme Job :

—“ Je sais que mon Rédempteur est vivant et que
“ je ressusciterai de la terre, au dernier jour, et que,
“ revêtu de nouveau de ma peau, je verrai mon
“ Dieu, dans mon corps : que je le verrai moi-même,
“ le contemplant de mes yeux et non par un autre.
“ Cette espérance est là, déposée dans mon âme ” !

J. C. TACHÉ.



MONTCALM ET LE CANADA FRANÇAIS

(SUITE ET FIN)

La victoire de William-Henry eut de l'écho jusqu'en France. Les compatriotes de Montcalm s'enorgueillirent de ses succès. Le gouverneur du Languedoc, M. de Saint-Priest, fit son éloge en pleins états. Jamais la puissance française n'avait paru plus formidable en Amérique. Les forts de Chouaguen et de William-Henry étaient tombés devant nos armes ; nos partis portaient la terreur dans les provinces de la Nouvelle-Angleterre ; l'amiral Dubois de la Mothe avait protégé Louisbourg et bloqué la flotte anglaise dans le port d'Halifax ; du golfe du Mexique au golfe Saint-Laurent, pas un pouce du territoire français n'avait été entamé. Pendant que ces glorieux événements se passaient en Amérique, la France n'était pas moins heureuse en Europe. Les Anglo-Hanovriens capitulaient à Closter-Seven, et Frédéric de Prusse, pris entre trois fortes armées, semblait à la veille d'une ruine inévitable. Suivant Horace Walpole, il ne restait plus à l'Angleterre,

“qu'à couper ses cables et à voguer à la dérive vers quelque océan inconnu.” Mais le génie d'un seul homme allait changer la face des choses. William Pitt devenait premier-ministre de la Grande-Bretagne, et s'écriait avec un orgueil patriotique : “je suis sûr de sauver mon pays, ou personne ne le fera.”

Avec le coup d'œil de l'homme d'état, il avait compris que la Grande-Bretagne, puissance maritime de premier ordre, devait se borner à soudoyer les ennemis de la France sur le continent, et à profiter des embarras de sa rivale en Hollande et en Allemagne pour s'emparer des colonies. Maître du Parlement qu'il subjuguait par sa grande éloquence, il en obtint tous les subsides qu'il voulut, couvrit l'océan de vaisseaux, et fit passer en Amérique vingt à trente mille soldats, des meilleures troupes de l'Angleterre.

Pendant ce temps, fermant l'oreille à toutes les demandes et à toutes les plaintes, le gouvernement français s'absorbait de plus en plus dans la guerre continentale. Au sein même de la colonie, trois fléaux redoutables, la discorde, la famine et la concussion, préparaient sa ruine plus sûrement que les armées de Pitt. Jusqu'ici, tout ce que nous avons vu, en suivant Montcalm dans son héroïque carrière, nous a fait oublier que nous sommes en plein dix-huitième siècle, le siècle de la licence, de l'agiotage, et de la

corruption dorée. Nous allons maintenant entrevoir sur les bords du Saint-Laurent une apparition de cette honteuse époque, qui mérita de se prosterner devant Antoinette Poisson et de couronner François-Marie Arouet.

Nous sentons notre main frémir lorsque le nom de Bigot vient se placer sous notre plume. Cet homme s'est couvert d'une infamie immortelle. Français, il a trahi la France, officier colonial, il a ruiné la colonie. Pendant que Montcalm et ses compagnons organisaient la défense nationale, Bigot et sa troupe pratiquaient le brigandage administratif. Ils mettaient la guerre en coupe réglée, et spéculaient sur la famine. Sans entrailles, comme sans patriotisme, ils se livraient au jeu et à l'orgie, lorsque la faim décimait autour d'eux la population, et ils déployaient un faste insolent au milieu de la détresse universelle.

Un tel spectacle devait révolter l'âme généreuse de Montcalm. Dès les premiers mois, il comprit la situation. " Quel pays, s'écrie-t-il dans une lettre à sa mère, tous les marauds y font fortune et tous les honnêtes gens s'y ruinent." Mais les marauds en s'enrichissant, perdaient la colonie, et Montcalm dût laisser parler son indignation. Il écrivit au ministre, il lui fit écrire par Doreil, l'intendant militaire. Inutiles tentatives. Bigot avait des amis auprès du gouvernement ; bien plus, le premier fonctionnaire

de la Nouvelle-France était son protecteur et son avocat.

Nous touchons ici à l'une des questions les plus délicates de notre histoire. Durant cette lutte suprême du Canada français contre l'invasion anglaise, l'union n'existe pas toujours entre l'autorité civile et l'autorité militaire. Monsieur de Vaudreuil est mécontent de Montcalm, Montcalm se plaint de M. de Vaudreuil. De quel côté sont les torts ? A qui doit-on faire porter la responsabilité principale de cette funeste discorde ?

Nous savons que plusieurs de nos historiens dont nous admirons le talent et respectons le caractère, ont tenté d'exalter Vaudreuil au dépens de Montcalm. Cela se conçoit assez facilement. Vaudreuil était né en Canada, et l'amour-propre colonial combat pour lui. Mais il faut s'élever au dessus du préjugé, et se placer à un point de vue plus équitable. L'histoire doit être impartiale et sans complaisances. Or, après avoir étudié spécialement cette question des démêlés de Vaudreuil et de Montcalm, nous croyons pouvoir proclamer hardiment que le beau rôle appartient à ce dernier. On a fait honneur à Vaudreuil de tous les plans militaires les plus importants et les mieux conçus. On a représenté Montcalm irrésolu, découragé. (1). On a dit, entr'au-

(1). " Montcalm, par un fatal pressentiment, ne crut jamais au succès de la guerre, comme ses lettres ne l'indiquent que

tres choses, qu'il était opposé à l'expédition de Chouaguen, et que le mérite de cette conception appartient au gouverneur. Voici cependant ce que nous trouvons dans une lettre du général à sa mère, en date du 30 août 1756 : " Vers le milieu du mois de juin, les ennemis paraissaient porter toutes leurs forces du côté du lac de Saint-Sacrement ; il y a deux mois que je proposai à M. le marquis de Vaudreuil de donner à notre défensive un air d'offensive en faisant une diversion vers Chouaguen, qui pût dégager la frontière du lac Saint-Sacrement, sur laquelle M. le chevalier de Lévis commandait, et en même temps faire le siège de cette place, si la lenteur ou les fautes de l'ennemi le permettaient." (1) Montcalm écrivait encore, au ministre cette fois, le 28 juillet 1758 : " Vous pouvez assurer Sa Majesté que la diversité d'opinions ne nuira jamais (pour ce qui me regarde) à son service. C'est à cette diversité d'opinions et à la respectueuse soumission que j'y mets toujours, que l'entreprise de Chouaguen est due. *Le marquis de Vaudreuil, après*

trop; de là une apathie qui lui aurait fait négliger tout mouvement offensif, sans Vaudreuil, qui, soit par conviction, soit par politique, ne parut au contraire jamais désespéré, et conçut et fit exécuter les entreprises les plus glorieuses qui aient signalé les armes françaises dans cette guerre." Garneau.— Histoire du Canada, vol. II, p. 254. A propos de l'expédition de Chouaguen, le même historien prétend que : " Montcalm ne l'approuvait qu'à demi, et avait des doutes sur le succès." *Ibid.*

(1). Le père Sommervogel, — *Le marquis de Montcalm*, p. 77.

l'avoir souhaitée, était près d'y renoncer, et je ne le ramenai que par des mémoires." (1).

Mais ce n'est pas seulement dans les questions militaires que Montcalm eût à combattre le marquis de Vaudreuil. L'administration de la colonie fut aussi entre eux un sujet de discorde. Nous avons dit que le gouverneur s'était constitué l'avocat de Bigot. Un écrivain qui a compulsé toute la correspondance officielle relative au Canada durant les dernières années de la domination française, M. Dussieux, n'hésite pas un instant à condamner la conduite de M. de Vaudreuil. "Homme honnête et faible, il avait, dit-il, été entouré, séduit, étouffé par Bigot et sa coterie, à ce point d'être entièrement subjugué et dirigé par lui, brouillé avec Montcalm, Lévis, Bougainville, Doreil, Pontleroy, en un mot, avec tout honnête homme qui aurait pu l'éclairer; de telle sorte que par une lettre du 15 octobre 1759, M. de Vaudreuil justifiait auprès du ministre de la marine l'intendant Bigot, qui continua librement et sans pudeur ses déprédations, sûr de l'appui du gouverneur du Canada" (2). Dussieux voit en Canada deux partis: "celui de l'intendant Bigot qui pille audacieusement avec les fournisseurs ou munitionnaires, ses complices, sous la protection de M. de

(1). Le père Martin,—*Le marquis de Montcalm*, p. 181.

(2). Dussieux—*Le Canada sous la domination française*, édition canadienne p. 150.

Vaudreuil, et livre la colonie à l'Angleterre, en prenant pour lui toutes les ressources destinées à sa défense ; celui de Montcalm, qui stigmatise ce pillage, et défend de son mieux, avec le plus héroïque courage, cette colonie épuisée par l'autre parti" (1). Le 12 avril 1759, Montcalm écrit au ministre : " Je n'ai aucune confiance ni en M. de Vaudreuil, ni en M. Bigot. M. de Vaudreuil n'est pas en état de faire un projet de guerre, il n'a aucune activité ; il donne sa confiance à des empiriques..... on fait d'immenses accaparements de toutes choses que l'on revend ensuite à 150 pour 100 de bénéfice pour Bigot et ses adhérents... J'ai parlé souvent avec respect sur ces dépenses à M. de Vaudreuil et à M. Bigot ; chacun en rejette la faute sur son collègue" (2). M. Doreil, de son côté, dénonçait aussi le gouverneur et l'intendant. Il est certain que M. de Vaudreuil fut dupé par Bigot et le protégea contre l'indignation de Montcalm. Ce seul fait est bien de nature à faire juger sévèrement le dernier gouverneur de la Nouvelle-France. Le contraste entre la conduite des deux chefs est plus éloquent que toutes les apologies. Montcalm découvre et dénonce les dilapidateurs ; Vaudreuil se fait berner par eux et les couvre de son autorité. Et lorsqu'il paraît évident que les dissensions entre le général et le gouverneur ajoutent aux dangers de la situation, c'est Montcalm qui fait généreusement la première démarche. Il écrit à son antagoniste une

(1). Dussieux, p. 143.

(2). Le même ouvrage, p. 118, 119.

lettre pleine de noblesse dans laquelle il le convie à faire taire leurs ressentiments mutuels pour ne songer qu'au salut du Canada.

Quant aux accusations de hauteur et d'injustice envers les Canadiens et les Sauvages, portées contre Montcalm par M. de Vaudreuil dans sa correspondance, elles paraissent bien peu justifiées par les faits. Peu de temps après son arrivée au pays, le 20 juillet, 1756, le général écrit ces lignes : " J'ai jusqu'à présent réussi chez le canadien et le sauvage ; ils m'adorent, et j'ai été obligé d'annoncer mon retour à Carillon pour empêcher la désertion des sauvages qui m'avaient suivi : j'ai pris leurs façons et je suis toute la journée à tenir des conseils de guerre ou bien à fumer ; c'est cependant ennuyeux, excédant " (1). Le 18 septembre 1757, il revient sur ce sujet : " J'ai acquis au dernier point la confiance du canadien et du sauvage : vis-à-vis des premiers, quand je voyage ou dans les camp, j'ai l'air d'un tribun du peuple " (2). Plus tard, le 19 février 1758, il écrit au ministre : " Le canadien, le simple habitant, me respecte et m'aime " (3). Enfin, au dernier moment, à l'heure des vœux suprêmes et des recommandations sacrées, lorsque les ombres de la mort s'étendront

(1). Le père Somervogel.—*Le Marquis de Montcalm*, p. 76.

(2). Dussieux, p. 151.

(3). Le père Martin.—*Le Marquis de Montcalm*, p. 150.

déjà sur sa mâle figure, il écrivit au général Townshend : “général, ayez pour les canadiens les sentiments qu'ils m'avaient inspirés : qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur” (1). Noble et touchante sollicitude que les Canadiens ne sauraient oublier.

D'après tout ce qui précède, nous croyons qu'il est facile de se convaincre que la gloire de Montcalm n'est aucunement obscurcie par les déchirements, les dissensions et les scandales qui se manifestèrent alors dans l'administration de la colonie. Sa probité, son patriotisme, son noble caractère, sortent intacts de ce chaos d'intrigues, de concussion, de mesquines querelles. Nous applaudissons donc de tout cœur à cette page éloquente de M. de Bonnechose : “Quand l'hiver, sur la route de Québec à Montréal, un traineau filait au galop, et que du fond d'une pelisse de fourrure deux éclairs avaient brillé, “Voilà le marquis,” disaient les passants..... Inspiration hardie sans chimères, féconde sans rêveries, il fut par dessus tout un homme d'action et d'action rapide. Mais allons au but. La grandeur de Montcalm, il ne faut la chercher ni dans ses facultés, ni dans ses talents, elle était dans son âme tout entière subjuguée par le devoir. Montcalm fut *le soldat*. il eut toutes les vertus, il en accepta toutes les servitudes, même celle de la mort. Corneille, le grand poète du devoir,

(1). M. de Bonnechose.—*Montcalm et le Canada français*, p. 125.

était son auteur, ou plutôt son conseil; Plutarque, qu'il avait le bonheur de lire dans le texte grec, lui parlait aussi du devoir. Sous le rayon de cette idée fortifiée par la foi religieuse, Montcalm, pendant sa longue agonie, grandit de sacrifice en sacrifice, jusqu'à l'heure suprême : lorsqu'elle sonna, il était prêt; la tête haute, l'âme sereine, il se leva, salua la France, et mourut."

Mais avant de mourir, il allait grandir encore et jeter vers la France lointaine un dernier cri de victoire. Au printemps de 1758, la situation semblait désespérée. Les mauvaises récoltes successives avaient affamé le Canada. On avait réduit les rations de pain à deux onces par jour. Montcalm lui-même en était rendu au bifteck de cheval. La misère devint si grande qu'il y eut de la fermentation dans les troupes. L'énergie des chefs les maintint dans le devoir. Enfin le printemps amena les secours de France. Mais ils étaient bien insuffisants, d'autant plus que les anglais avaient encore capturé une partie de la flottille. Quelques milliers de quarts de farine, et quatre à cinq cents recrues; c'était tout. Et, pendant ce temps, Pitt redoublait d'efforts et portait à cinquante mille hommes l'effectif des troupes anglo-américaines.

Le plan de campagne de l'ennemi consistait en trois attaques simultanées. L'amiral Boscawen, avec une flotte de vingt vaisseaux de ligne et de dix-huit

frégates, portant une armée de quatorze mille soldats, commandés par le général Amherst, devait faire le siège de Louisbourg. Du côté de l'Ohio, un corps de six mille hommes sous les ordres du général Forbes, était chargé de prendre le fort Duquesne. Enfin, Abercrombie, à la tête de dix-sept mille hommes, se portait sur Carillon, dont la chute permettrait aux ennemis de descendre le Richelieu sans obstacles, jusqu'à Montréal, au cœur même de la colonie. Pour faire faces à ces forces écrasantes, Montcalm et ses lieutenants n'avaient que sept mille soldats, miliciens et sauvages.

Dans une situation aussi critique le caractère du général ne se dément pas. Son courage s'enflamme, ses facultés se tendent, son cœur s'élève, son patriotisme s'exalte, son langage s'empreint d'une énergie désespérée " Nous combattons, écrit-il au ministre, nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie." A ce moment, Montcalm semble grandir avec le péril. Il atteint les proportions épiques ; et, qu'il soit victorieux ou vaincu, il mérite d'entrer dans les annales immortelles de l'héroïsme français.

La frontière du lac Champlain est la plus menacé, c'est là que Montcalm va prendre le commandement. Déjà Abercrombie concentre ses bataillons autour des ruines de William-Henry. Le fort Carillon n'est pas en état de défense ; sans retranchements, la po-

sition n'est pas tenable ; les trois mille Français seront écrasés par les dix-sept mille hommes du général anglais, et le chemin de Montréal sera ouvert à l'invasion. Il est donc essentiel de gagner du temps, pour fortifier la pointe et le plateau de Carillon, sinon tout est perdu. Montcalm n'hésite pas. Par une inspiration hardie, au lieu de reculer, il avance, et simule une offensive impossible dans la situation où il se trouve. Cette manœuvre est couronnée d'un plein succès. Abercrombie, surpris par ce mouvement inattendu, ne sachant ce que prépare le général français, arrête la marche de ses troupes durant quatre jours. Pendant ce temps une partie de notre armée travaille sans relâche aux retranchements de Carillon. Et lorsqu'enfin Abercrombie se décide à refouler l'audacieux ennemi qui le brave, Montcalm le retardant par une série d'escarmouches, se replie lentement jusque sous le canon du fort, où il prend position, le 7 juillet, derrière sa ligne de défense. Le soir du même jour, l'ennemi bivouaquait à sept cents toises. Le sort de la campagne allait se décider le lendemain.

Dès le 6 juillet, Montcalm, jugeant la situation en véritable homme de guerre, avait écrit à M. de Vaudreuil : "J'espère beaucoup de la volonté et de la valeur des troupes françaises. Je vois que ces gens-là (les anglais) marchent avec précaution et tâtonnent : *s'ils me donnent le temps de gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs de Carillon, je les battraï.*" Il avait gagné sa position, et il allait

battre l'ennemi, comme il l'avait déclaré avec une si admirable clairvoyance.

Le 8 juillet, aux premiers rayons du soleil, les roulements de la générale éclatent dans le camp français. Les troupes travaillent en hâte à perfectionner l'abatis, et à construire deux batteries aux endroits les plus exposés. A une heure l'armée anglaise s'ébranle sur quatre colonnes, et l'action s'engage sur toute la ligne.

Ce fut une rude et radieuse journée. Pendant sept heures, les masses anglaises, déployant une intrépidité à laquelle il faut rendre hommage, s'acharnèrent à forcer les lignes françaises. Elles furent constamment repoussées. Nos troupes déployaient une ardeur et un entrain merveilleux. Le cœur vaillant de Montcalm semblait battre dans la poitrine de chaque soldat. Le général était partout à la fois, au centre, sur la droite, sur la gauche, à tous les endroits où l'attaque devenait plus vive. Lévis et Boullamaque le secondaient admirablement.

Six fois, Abercrombie lança ses colonnes contre les retranchements, six fois leur élan vint s'y briser. Il y eut de magnifiques épisodes. M. de Raymond, à la tête des Canadiens, fit plusieurs charges furieuses qui causèrent un mal énorme aux anglais. Vers cinq heures, deux des colonnes d'attaque don-

rièrent à notre droite un assaut désespéré. Nulle part l'action ne fut plus sanglante. Montcalm et Lévis s'y exposèrent comme de simples soldats. C'était l'élite de l'armée anglaise qui se trouvait en cet endroit. Les montagnards d'Écosse, reconnaissables à leurs jambes nues et à leur costume bizarre, combattaient avec une impassible bravoure et une froide ténacité. Calmes sous le feu qui les décimait, ils ne reculaient un instant que pour revenir aussitôt à la charge. Enfin la valeur française l'emporta. Pris en flanc par les milices canadiennes, assaillis de front par les bataillons de Béarn, de la Reine et de Guienne que l'exemple de Montcalm électrisait, les intrépides highlanders lâchèrent pied. Ils se reformèrent plus loin, firent encore une tentative au centre contre Royal-Roussillon, et un dernier effort à gauche. Mais ils furent repoussés avec perte. A sept heures, Abercrombie frémissant de douleur et de rage, donna le signal de la retraite, laissant aux pieds de ces retranchements qu'il n'avait pu forcer, cinq mille de ses plus vaillants soldats. Sur la droite le sol était couvert des cadavres du régiment écossais.

Ainsi donc une poignée de héros, luttant contre des forces six fois plus nombreuses, avaient remporté le plus étonnant des triomphes. La principale armée d'invasion était en fuite. Montcalm et ses soldats avaient payé leur contingent de gloire à la vieille patrie française, et le nom obscur de Carillon s'inscrivait en lettres de feu dans nos fastes mili-

taires. Pour nous cette grande journée fait partie du patrimoine national. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis le jour où la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, épousant d'antiques querelles, se sont rencontrées en champ clos sur les hauteurs historiques de Ticonderoga, bien des événements se sont passés, bien des espoirs ont été déçus, bien des craintes se sont changées en sécurité, mais le nom de ce fort démantelé retentit toujours à nos oreilles comme une sonnerie de clairon. Lorsqu'on le prononce devant nous, dans notre imagination émue nous voyons passer soudain :

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.

Et jusqu'au fonds de nos plus humbles hameaux, le souvenir de cette victoire franco-canadienne va remuer encore la fibre populaire.

Sur le champ de bataille même, Montcalm écrivit à M. Doreil : " La petite, et trop petite armée du roi, vient de battre ses ennemis, quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles." A la nuit, la forêt canadienne retentit de cris formidables : l'armée française saluait son

général, à la lueur des torches de pin. Mais son âme était à l'épreuve "des surprises enivrantes de la fortune." Deux jours après la bataille, il faisait planter, sur le lieu de l'action, une grande croix de bois, avec cette inscription composée par lui-même :

"Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?"

"En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat!"(1)

La victoire de Carillon retarda d'un an la perte de la colonie. Partout ailleurs les armes de la France avaient été malheureuses. Louisbourg avait succombé, les forts Duquesne et Frontenac étaient tombés aux mains des ennemis. En dépit des exploits de Montcalm, l'année 1759 s'annonçait sous les plus sombres couleurs. Le 12 juillet, le général victorieux avait demandé pour récompense, son rappel. Mais en face des périls nouveaux, il revint sur sa détermination. "Il se relève, il se retrouve," dit M. de Bonnechose; "aux grands courages il faut les grands dangers." "J'avais demandé, écrit-il au ministre, mon rappel après la glorieuse journée du 8 juillet; mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il sera possible." Cependant il ne peut s'empêcher de soupirer vers la

(1) Ne vantez ni le chef, ni les soldats, ni ces bois abattus : voici l'étendard ! voici le vainqueur ! c'est Dieu, oui c'est Dieu qui seul ici triomphe.

France et la famille, "Quand reverrai-je mon Canadiac!" s'écrie-t-il dans une lettre à sa femme. Il ne devait le revoir jamais.

On nous pardonnera de glisser rapidement sur les dernières et navrantes péripéties de la lutte. L'hiver de 1759 fut dur. L'incertitude de l'avenir, l'absence de nouvelles, la disette, les tracasseries administratives, tout se réunissait pour torturer l'âme du général. Bougainville et Doreil avaient traversés en Europe pour exposer au gouvernement la situation de la colonie. Quelle réponse et quels secours vont-ils obtenir? L'hiver prend fin, Bougainville est de retour. Il a les mains pleines d'honneurs et de cordons pour ceux qui se sont distingués dans la guerre. Mais quant aux secours "recensement fait des arsenaux, des ports, des magasins et des casernes, dit M. de Bonnechose, la mère-patrie pouvait disposer en faveur de la Nouvelle-France de trois cent vingt-six recrues et du tiers des vivres implorés." C'était l'abandon complet. Le ministre de la guerre exprimait à Montcalm la confiance "qu'il se porterait aux plus grandes extrémités plutôt que de subir des conditions aussi honteuses qu'on a faites à Louisbourg." Montcalm reçut ces lignes comme un arrêt de mort. "J'ose vous répondre, écrivit-il au ministre, de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir."

Cependant les armées anglaises reprennent la

campagne. Elles forment un effectif de soixante mille soldats. En arrachant tous les bras aux sillons, nous ne pouvons mettre en ligne que quinze mille hommes. Comme l'année précédente les anglo-américains attaquent la colonie sur trois points : les lacs et le fort Niagara, la rivière Richelieu et l'Isle aux Noix défendue par Bourlamaque, enfin le Saint Laurent que le général Wolfe remonte jusqu'à Québec avec une flotte puissante et trente mille hommes.

L'armée des lacs s'arrête au pied des rapides du Saint Laurent, après avoir pris Niagara ; Amherst ne peut déloger Bourlamaque de l'île aux Noix, c'est sous les murs de Québec que va se décider la partie suprême.

Montcalm avait établi à Beauport un camp retranché pour couvrir la vieille capitale. Pendant trois mois Wolfe bombarde la ville, et tente, mais en vain, de débarquer ses troupes pour presser le siège. Le 31 juillet il essaie d'emporter les retranchements de Montcalm au Montmorency ; cette attaque est vigoureusement repoussée. La mauvaise saison approche, bientôt il va falloir lever l'ancre et renoncer à la conquête tant rêvée. "Wolfe, âme de feu dans un corps frêle, était miné par la fièvre du désespoir," écrit M. de Bonnechose. "Remontant et redescendant sans cesse le fleuve, l'œil attaché sur l'inaccessible muraille, il enviait les ailes des oiseaux du rivage ; mais le génie n'a-t-il pas aussi les

siennes ?” Un sentier abrupte donne accès au plateau sur lequel est bâtie la ville. La trahison vient en aide au général anglais ; et dans la nuit du 12 septembre il parvient à débarquer au Foulon et à escalader les hauteurs. Au matin, cinq mille anglais sont rangés en bataille sur les plaines d'Abraham en face de Québec.

A cette nouvelle, Montcalm accourt du camp de Beauport avec quatre ou cinq mille hommes, et marche droit à l'ennemi, probablement afin de l'empêcher de rassembler toutes ses troupes et de se fortifier sur le plateau d'Abraham. Le choc fut meurtrier, à la première décharge, les brigadiers de Senezergues, de Fontbrune et de Saint-Ours furent tués, et leur mort jeta la consternation dans les rangs. Une charge à la baïonnette commandée par Wolfe et vigoureusement poussée, mit la gauche de notre armée en fuite. Bientôt le désordre se communiqua aux autres corps. La déroute devint complète, et le général déjà blessé deux fois, eut les reins traversés par une balle en voulant rallier les fuyards, tandis que Wolfe, atteint aussi d'une blessure mortelle, expirait sur le champ même où il venait d'illustrer son nom.

Montcalm touchait au terme de sa rude et glorieuse carrière. La bataille perdue sans retour, il était rentré lentement dans la ville, soutenu par deux de ses grenadiers. Les femmes du peuple qui le

voyaient passer tout sanglant dans la rue Saint Louis s'écriaient, consternées : le marquis est tué ! le marquis est tué ! Lui, cependant, était calme, et regardait venir la mort sans frayeur. Il pria le chirurgien, M. Arnoux, qui sondait sa blessure, de lui dire combien de temps il lui restait à vivre.—Quelques heures seulement, général!—Tant mieux, s'écria-t-il, je ne verrai pas les anglais à Québec. On s'adresse à lui pour avoir des ordres. Il fait une réponse sublime : "Des ordres, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire en ce grand moment, mes heures sont très-courtes. Je ne vous recommande qu'une chose : ménagez l'honneur de la France." Toutefois, une dernière préoccupation s'empare de son esprit : que vont devenir les Canadiens ? Et, d'une main défaillante, il écrit au général Townshend la lettre que nous avons déjà citée. Puis, tranquilisé par l'accomplissement de ce qu'il considère comme un devoir sacré, il détourne son regard des choses terrestres, pour ne plus s'occuper que des intérêts éternels. Durant toute la nuit, on l'entendit prier à haute voix et remercier Dieu des consolations religieuses dont sa couche funèbre était entourée. Il avait fait sa confession et reçu le Viatique avec les sentiments de la plus vive piété. Enfin à cinq heures du matin, le 14 septembre, il rendit le dernier soupir, plus grand peut-être dans sa mort qu'à Chouaguen et Carillon, La confusion qui régnait dans la ville était si générale qu'il ne se trouva aucun ouvrier pour faire la bière de l'illustre défunt, ce fut un vieil employé des Ursulines "qui ramassa à la hâte quelques planches, et parvint à confectionner en versant larmes abon-

dantes, une boîte informe, peu en rapport avec la précieuse dépouille qu'elle devait renfermer." La chapelle des Ursulines était la seule en état de recevoir le corps de Montcalm. Un projectile anglais ayant fait une large ouverture dans le plancher, on creusa en cet endroit la fosse du général. "Ce fut le soir même du 14, vers les 9 heures, à la lueur des flambeaux, que se fit la cérémonie funèbre ; les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilait du château Saint-Louis aux Ursulines le lugubre cortège, composé du clergé, des officiers civils et militaires, auxquels se joignirent, chemin faisant, les hommes, les femmes et les enfants qui erraient çà et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats" (1).

Montcalm n'entraîna peut-être pas dans sa tombe la fortune du Canada français, mais on peut dire que la Nouvelle-France perdit en lui son plus illustre défenseur. Quatre jours après sa mort, Québec se rendait, et, malgré les exploits de Lévis, qui battit Murray à Sainte-Foye l'année suivante, les débris de l'armée française cernée à Montréal, furent forcés de subir la capitulation du 8 septembre 1760, par laquelle le Canada passait à l'Angleterre.

"Si la France n'élève des statues qu'aux victo-

(1). *Histoire des Ursulines*, Vol. III, p. 9.

rieux," dit M. de Bonnechose, " elle devait au moins à Montcalm un tombeau. Les Canadiens s'en sont souvenus pour elle. Essayez de chasser de l'histoire la poésie, il y a une place d'où l'on ne peut la bannir, c'est le cœur de l'homme ; Montcalm tombant sous les murs de Québec est resté et restera, pour le peuple qui fut vaincu avec lui, comme le dernier défenseur, comme le dernier ami." Oui Montcalm est entré profondément dans le souvenir des Canadiens-Français. Nous aimons à contempler cette brillante personnification de la France monarchique et chrétienne, car Montcalm, vivant dans le siècle de Voltaire, était un fils des croisés. Nous nous sentons attirés vers cette sympathique et chevaleresque figure, qui a traversé notre histoire en laissant derrière elle un lumineux sillon, et qui nous apparaît, au milieu des ombres du passé, comme un type éclatant d'honneur, d'héroïsme et de foi. Tant qu'il y aura sur le sol d'Amérique des Canadiens-Français, le nom de Montcalm demeurera entouré d'un prestige auquel les années ne feront qu'ajouter un nouveau lustre. La légende et l'histoire, la poésie et l'éloquence, le marbre et l'airain, serviront sa gloire, et l'homme de Carillon restera le héros préféré du peuple qu'il a défendu jusqu'à la mort.

Au mois de juillet dernier, un autre héros, appartenant à l'immortelle lignée qui enfante successivement les Duguesclin, les Bayard et les Montcalm, le grand soldat de la France et de l'Eglise dont le nom vient si bien après tous ces noms illustres,

Charette, tenant dans ses mains le crâne du vainqueur d'Abercombie, s'écriait, en s'adressant aux religieuses Ursulines qui assistaient à cette scène émouvante : saluez, mesdames, ces glorieux restes ; c'est à eux que vous devez aujourd'hui d'être religieuses françaises à Québec. Il nous semble que ces belles paroles pourraient s'adresser à tous les Canadiens-Français. Inclignons nous devant ces restes glorieux, ils ont été le premier fondement de nos libertés religieuses et de nos franchises nationales.

Un mot d'explication avant de terminer.

Le lecteur a peut-être observé que, dans le cours de cette étude, nous sommes quelquefois sortis du livre de M. de Bonnechose. Nous l'avouons ; mais nous avons alors cédé au charme des souvenirs si éloquemment évoqués par l'auteur. Toutefois, malgré les digressions où s'est égaré notre plume, nous espérons avoir donné une assez juste idée de ce bel ouvrage. La forme y est aussi remarquable que le fond ; on a pu s'en convaincre par les passages que nous avons cités. Ce livre devrait donc se trouver entre les mains de tous ceux de nos concitoyens, qui aiment leur pays, et s'intéressent à son histoire.

THOMAS CHAPAIS.

LISTE

DES

Revue Littéraires Françaises

PUBLIÉES EN CANADA

DEPUIS LA CESSION (1763) JUSQU'À 1883

L'Abeille Canadienne, Montréal.....	1818 à 1819
La Bibliothèque Canadienne, Montréal...	1825 à 1830
L'Observateur, " ...	1830 à 1831
Le Magasin du Bas-Canada, " ...	1832
L'Encyclopédie Canadienne, " ...	1834
La Revue Canadienne, " ...	1844 à 1846
Le Répertoire National, " ...	1848 à 1850
La Ruche littéraire, " ...	1852 à 1854
L'Echo du Cabinet de Lecture Parois- siale, Montréal	1859 à 1873
Les Soirées Canadiennes, Québec	1861 à 1864
Le Foyer Canadien, "	1863 à 1864
La Revue Canadienne, Montréal.....	1864 —
L'Echo de la France, "	1865 à 1870
L'Album de la Minerve, "	1872 à 1874
La Revue de Montréal, "	1875 à 1881
Le Foyer Domestique, Ottawa.....	1876 à 1880
L'Album des Familles, "	1880 —
La Nouvelle-France, Québec	1881 à 1882
Les Nouvelles Soirées Canadiennes, Québec	1882. —

TABLE DES MATIÈRES

- 1882 -

PREMIER VOLUME

	PAGES
PROSPECTUS.....	5
LA NUIT, poésie par A. B. Routhier	7
POUR LES NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES, par Arthur Buies	9
HUBERT LARUE, par Faucher de Saint-Maurice.....	12
COUPS DE PLUME, par Benjamin Sulte.....	35
A PROPOS DU MOT " HABITANT ", par T. P. Bédard.....	39
SUR UNE FLEUR, poésie par St. C. L.....	49
HABITANT ET HIVERNANT, par Benjamin Sulte.....	50
LETTRE INÉDITE, de Octave Crémazie	53
LE GOUVERNEUR JEAN DE LAUSON ET SES TROIS FILS, Etude historique, par T. P. Bédard.....	55, 84, 115
LE REBELLE, (Nouvelle canadienne), par Régis de Trobriand	62, 91, 123, 177, 218

DE LA TRADITION, par J. E. Prince	73
TEMPÊTE, poésie par James E. P. Prendergast	97
SOUVENIRS D'UN AUTRE ÂGE, par Hector Fabre	99
UN PROJET, par Arthur Buies	106
UNE RUINE, poésie par A. B. Routhier	115
HOMMAGE A LONGFELLOW, poésie par M. J. A. Poisson.....	146
LES QUATRE VENTS DE L'ESPRIT, (Victor Hugo), Etude critique par Thos. Chapais.....	150, 209, 256
CONFÉRENCE SUR LA CHARITÉ, par l'Abbé Bruchési	160, 230, 282, 316, 365
A MES ENFANTS, poésie par L. P. Lemay	193
PETITE CHRONIQUE (avril 1882), par Ernest Gagnon.....	195
UNE PROMENADE AUX ENVIRONS DE SAN FRANCISCO, par A. Achintre	201
UNE BOUCLE DE CHEVEUX, poésie par M. J. Marsile	241
NOTRE PRONONCIATION, par Ernest Marceau.....	243
LES FOINS, par Napoléon Legendre.....	249
LA POÉSIE FRANÇAISE EN CANADA, par Benjamin Sulte	274, 300, 356
LE SACRILÈGE, poésie par M. J. A. Poisson	289

CHRONIQUE, par Ernest Gagnon	293
LE DOUTE ET LA FOI, par A. Michel.....	337
CHRONIQUE, par Ernest Gagnon	349
LES BLESSURES, poésie par S. P.....	385
L'ACCENT FRANÇAIS AU CANADA, par A. Michel.....	386
CHRONIQUE, par Ernest Gagnon	392
LES PREMIÈRES MISSIONS DU CANADA, par N. E. Dionne	399
MONTCALM ET LE CANADA, Etude historique par Thos. Chapais	418, 559
A L'OcéAN, poésie par S. P.....	433
UN HOMME DÉSAFFOINTÉ, par Ernest Gagnon.....	434
LES SABLONS (Ile de Sable) par J. C. Taché.....	441
LISTE DES REVUES LITTÉRAIRES FRANÇAISES publiées en Canada depuis la cession (1763) jusqu'à 1883	567
TABLE DES MATIÈRES (1882).....	569

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

FONDÉ LE 1^{er} JANVIER 1882

PUBLIÉ MENSUELLEMENT A QUÉBEC

SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS H. TACHÉ

—1882—

PREMIER VOLUME

(Tous droits de reproduction réservés)

A V I S .

A l'avenir, les "Nouvelles Soirées Canadiennes" seront administrées par MM. L. J. Demers & frère, du "Canadien", à Québec, et toutes correspondances concernant l'administration, le renouvellement des abonnements, etc., devront leur être adressées.

Les arrérages dus pour l'année 1882 devront être payés à M. Louis H. Taché, par lettre enregistrée à son adresse, ou au bureau de MM. Demers & frère, sous le plus court délai.

Comme l'administration passe, en d'autres mains, et pour faciliter le règlement des arrérages, nous donnerons reçu pour l'abonnement de 1882, à toutes les personnes qui, n'ayant pas encore payé, nous feront tenir la somme de \$2.50, avant le 5 février prochain, par lettre enregistrée à notre adresse.

LOUIS H. TACHÉ,
ADMINISTRATEUR.

*P. O. Boite 945,
Québec.*



AU PUBLIC.

Des arrangements viennent d'être conclus par le propriétaire des "Nouvelles Soirées Canadiennes", à l'effet d'assurer leur publication régulière pour au moins quatre années à venir. Cette Revue paraîtra maintenant vers le 20 de chaque mois, par livraisons de 48 pages.

Sous le contrôle d'un nouveau Comité de Rédaction, composé de littérateurs distingués dont nous donnerons les noms dans le prochain numéro, et avec le concours de nos collaborateurs, les "Soirées" ne pourront manquer de devenir très intéressantes. L'histoire, la philosophie, la littérature, les sciences et les arts y seront alternativement traités, et, si le succès matériel répond aux efforts des administrateurs, c'est notre intention d'augmenter bientôt, pour le même prix d'abonnement, le nombre de pages consacrées aux matières.

Un montant relativement considérable est attribué à la rédaction, et tous les travaux publiés dans la Revue, seront payés.

LA DIRECTION.

